



ROGERS COMMUNICATIONS ANNONCE SES RÉSULTATS
POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 2015

Accélération de la croissance des produits atteignant 5 % et augmentations pour les secteurs Sans-fil, Cable et Media

Mise en place des investissements prévus pour fidéliser les clients de Sans-fil avant que leurs contrats de trois ans n'arrivent à échéance cet été et accélération de la migration vers les forfaits Partagez tout de Rogers

Lancement d'importants programmes destinés aux clients : nouveau service ÉLAN de Rogers, service Partout chez vous maintenant offert dans plus de 35 pays, couverture accrue du réseau en régions rurales et nouveaux forfaits de Fido offerts en collaboration avec Spotify et VICE

TORONTO (le 20 avril 2015) – Rogers Communications Inc., l'une des plus importantes sociétés diversifiées dans les communications et les médias au Canada, a fait connaître aujourd'hui ses résultats financiers et opérationnels consolidés non audités pour le premier trimestre clos le 31 mars 2015.

Principaux résultats financiers

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, non audités)	Trimestres clos les 31 mars	
	2015	2014
Produits opérationnels	3 175	3 020
Après ajustement ¹		
Résultat d'exploitation	1 124	1 161
Résultat net	275	340
Résultat par action de base et dilué	0,53 \$	0,66 \$
Bénéfice net	255	307
Bénéfice de base par action	0,50 \$	0,60 \$
Bénéfice dilué par action	0,48 \$	0,57 \$
Flux de trésorerie disponibles ¹	266	356
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	227	408

¹ Les montants ajustés et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures non conformes aux PCGR et ne devraient pas être considérés comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

« Au cours du trimestre, nous avons continué d'afficher une croissance stable de nos produits de même qu'une forte croissance des PMPC de Sans-fil, a déclaré Guy Laurence, président et chef de la direction de Rogers. Nous avons effectué des investissements stratégiques planifiés en vue de fidéliser les clients à rentabilité élevée en prévision du passage à des contrats de deux ans qui aura lieu cet été dans toute l'industrie, et, par ailleurs, la croissance sous-jacente de notre résultat d'exploitation ajusté a été solide. Parallèlement, nous n'avons ménagé aucun effort quant au déploiement de notre programme Rogers 3.0 en offrant de nombreuses fonctionnalités qui sont très bien reçues par nos clients. Notre plan progresse bien et nous nous attendons à ce que nos principaux résultats financiers et opérationnels continuent de s'améliorer au fil de l'exercice. »

Principaux faits saillants financiers

Augmentation des produits opérationnels

- Les produits consolidés ont augmenté de 5 % au cours du trimestre considéré, rendant compte de la croissance de 4 % des produits de Sans-fil, de 1 % de ceux de Cable et de 26 % de ceux de Media, les produits tirés du secteur Solutions d’Affaires étant demeurés stables. La hausse des produits du secteur Sans-fil est attribuable tant à la progression des produits tirés des réseaux, laquelle s’explique par la migration continue de nos services de base vers les services LTE, qu’à l’adoption des forfaits *Partagez tout* qui génèrent davantage de PMPA et de PMPC, ainsi qu’à la hausse des ventes de téléphones intelligents. Les produits de Cable sont restés sensiblement les mêmes, étant donné que la croissance soutenue des produits tirés des services d’accès Internet a été contrebalancée par un recul des produits tirés des services de télévision et de téléphonie. Les produits de Media ont connu une hausse en raison du contrat de licence conclu avec la LNH et de la croissance affichée par Sportsnet, Radio et Next Issue Canada, facteurs qui ont été atténués par la faiblesse persistante des produits tirés des services de télévision conventionnels et de la publicité imprimée.
- La prise d’effet d’une décision du CRTC aux termes de laquelle les fournisseurs de services de télécommunications ne peuvent plus obliger les clients à fournir un préavis d’au moins 30 jours pour mettre fin à leurs services, a donné lieu à une diminution de 3 millions de dollars des produits de Cable au cours du trimestre et à une augmentation de la perte au titre du nombre total d’abonnés à Cable d’environ 40 000 (ce qui comprend les abonnés aux services d’accès Internet, de télévision et de téléphonie).
- Rogers a mis en service 700 000 téléphones intelligents sans fil au cours du trimestre à l’étude, dont 32 % étaient destinés à de nouveaux abonnés. Au 31 mars 2015, les utilisateurs de téléphones intelligents, qui sont des clients à rentabilité plus élevée, représentaient 83 % des abonnés aux services facturés de Sans-fil.

Recul du résultat d’exploitation ajusté attribuable aux investissements prévus liés aux clients

- La baisse de 3 % du résultat d’exploitation ajusté consolidé observée au trimestre considéré s’explique par les diminutions de 3 % enregistrées par le secteur Sans-fil, de 2 % pour le secteur Cable et de 33 % pour le secteur Media (8 millions de dollars), alors que le résultat d’exploitation ajusté du secteur Solutions d’Affaires est demeuré stable. Le secteur Sans-fil a affiché une hausse de coûts associés au nombre accru de téléphones intelligents subventionnés vendus, essentiellement en raison du rehaussement hâtif, effectué de façon proactive, d’appareils pour une clientèle ciblée en prévision du passage aux contrats de deux ans qui aura lieu cet été dans l’ensemble du secteur, hausse qui a été atténuée par une augmentation des produits tirés des réseaux. Les résultats de Cable ont subi les contrecoups des investissements liés à la programmation et à l’amélioration de la valeur des produits et services offerts aux clients et des changements apportés à la politique d’avis d’annulation du CRTC. Quant au secteur Media, ses résultats du premier trimestre, à savoir le trimestre historiquement le plus au ralenti, ont été touchés par le calendrier des coûts de programmation et de production, dont une part importante était de nature saisonnière et reliée au hockey.
- La marge bénéficiaire opérationnelle ajustée consolidée du trimestre considéré a reculé de 300 points de base pour s’établir à 35,4 %, les marges de Sans-fil et de Cable se chiffrant respectivement à 45,8 % et à 46,2 %.
- Les baisses de 19 % du résultat net ajusté et de 17 % du bénéfice net étaient essentiellement imputables à la hausse de 8 % des dotations aux amortissements, tout comme à la baisse de 3 % du résultat d’exploitation ajusté consolidé.

Flux de trésorerie et liquidités disponibles

- Pour le trimestre, les flux de trésorerie disponibles consolidés se sont élevés à 266 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 25 % surtout attribuable à une augmentation des paiements d’impôt en trésorerie liée au calendrier et au recul du résultat d’exploitation ajusté. Les entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles se sont chiffrées à 227 millions de dollars pour le trimestre.
- Au 31 mars 2015, les liquidités disponibles aux termes des facilités de crédit bancaire s’établissaient à environ 2,4 milliards de dollars.
- Rogers a versé à ses actionnaires 235 millions de dollars au moyen d’un dividende en trésorerie trimestriel que le conseil d’administration de Rogers a augmenté de 5 % plus tôt au cours du trimestre pour le porter à 0,48 \$ par action.

Faits saillants stratégiques

Refonte de l'expérience client

- Les plaintes des abonnés ont chuté de plus de 20 % au cours du semestre clos le 31 janvier 2015, selon les données recueillies pour le rapport de mi-exercice du Commissaire aux plaintes relatives aux services de télécommunications (le « CPRST ») publié en avril 2015. Cette diminution vient s'ajouter à la réduction de plus de 30 % en regard de la période de 12 mois précédente close le 31 juillet 2014, annoncée dans le rapport annuel du CPRST de novembre 2014. Dans le cadre de notre plan Rogers 3.0, nous nous sommes engagés à accorder la priorité au client et, bien que notre tâche soit loin d'être accomplie, ce rapport prouve que notre stratégie axée sur le client porte ses fruits et que nous sommes sur la bonne voie.
- Nous avons augmenté la couverture du service *Partout chez vous* à plus de 35 pays d'Europe, simplifiant davantage la façon dont les abonnés aux services de Sans-fil utilisent Internet, effectuent des appels et communiquent par messagerie texte et courriel grâce à leur forfait *Partagez tout*. Les abonnés qui se trouvent en Europe peuvent accéder, à coût relativement faible, à toutes les fonctionnalités offertes par leur forfait canadien.
- Rogers a lancé un nouveau programme de rehaussement d'équipement sans fil grâce auquel les clients peuvent rehausser leur appareil sans fil en ligne.
- Nous avons publié le Rapport sur la transparence 2014, notre deuxième rapport annuel portant sur le partage d'information sur les clients en réponse aux requêtes des autorités juridiques.
- Rogers a dévoilé ses Forums communautaires en ligne revampés qui présentent des fonctionnalités de recherche et de navigation améliorées et qui donnent de meilleurs délais de réponse. Les clients sont davantage axés sur le libre-service et les Forums communautaires sont l'une des nombreuses plateformes où ils pourront obtenir rapidement et facilement l'information dont ils ont besoin.
- Dans le cadre d'une entente avec le Bureau de la concurrence, Rogers, toujours dans l'optique de faire passer le client en premier, a convenu d'accorder des crédits ou des remboursements aux clients qui se seraient vu facturer des services de messagerie texte non désirés fournis par des tiers.

Livrer un contenu attrayant, peu importe l'endroit

- Nous avons lancé les forfaits de Sans-fil *Branchés* de Fido qui offrent une valeur ajoutée avec un abonnement de 24 mois à *Spotify Premium*, l'un des services de musique en continu les plus novateurs au monde, ainsi que VICE DU JOUR, une application de nouvelles avant-gardiste.
- Nous avons acquis les droits exclusifs de langue anglaise de diffusion de la Coupe du monde de hockey 2016 sur Sportsnet, qui englobent les droits au contenu télévisuel, en ligne et mobile pour chacun des matchs de ce tournoi tant attendu.
- Rogers a rejoint un public de 2,64 millions de spectateurs avec la présentation télévisée de la 57^e soirée annuelle des *GRAMMY* sur les ondes de City, ce qui en fait l'émission la plus regardée dans l'histoire du réseau.
- Nous avons ajouté encore plus d'émissions et de contenu exclusif à shomi, notamment grâce à des ententes conclues avec DHX Media et Corus Entertainment. Des émissions jeunesse populaires telles que *iCarly*, *Yo Gabba Gabba* et *Bob l'éponge* sont désormais offertes sur shomi, tout comme du contenu exclusif, dont l'émission *Transparent*, récipiendaire de prix Golden Globes et la série *Outlander*, dont Rogers a obtenu les droits grâce à une entente conclue avec Sony Pictures Television.

Mettre l'accent sur l'innovation et le leadership des réseaux

- Nous avons lancé *ÉLAN* de Rogers, une offre groupée de services Internet à large bande qui propose de nouvelles options d'utilisation ainsi que du contenu à valeur ajoutée, dont Rogers NHL GameCentre LIVE et shomi.
- Nous avons publié les résultats d'une recherche indépendante réalisée par SamKnows et datée de février 2015 qui confirment que les clients des services Internet à large bande de Rogers continuent de jouir d'un service de téléchargement rapide et fiable, et que nous procurons en moyenne au moins 100 % des vitesses de téléchargement annoncées, et ce, même durant les heures de pointe.
- Rogers a été la première au Canada à lancer la technologie *Voix sur LTE* qui permet aux clients du pays d'effectuer des appels vocaux et vidéos HD de qualité supérieure, de profiter d'une meilleure connectivité et de faire plusieurs tâches simultanément, soit logger des appels, naviguer sur le Web ou visionner des vidéos en continu, et ce, à des vitesses LTE de loin supérieures.

- Nous avons étendu la couverture de notre réseau sans fil dans davantage de marchés ruraux partout au Canada, permettant ainsi à nos clients de rester branchés dans plus d'endroits, et ce, sans frais supplémentaires ni conditions d'abonnement.
- Le réseau sans fil de Rogers est le premier réseau au pays à offrir une couverture de catégorie 6, permettant ainsi aux clients de certaines communautés en Ontario et en Colombie-Britannique de profiter de vitesses de téléchargement plus rapides et d'une expérience vidéo de meilleure qualité à partir de leur téléphone intelligent ou de leur tablette de catégorie 6.
- Nous offrons maintenant le système de domotique Rogers aux résidents de Vancouver et du Lower Mainland, en Colombie-Britannique, qui leur permet de brancher et de protéger leur résidence et de gérer ce qu'il s'y passe à l'aide de leur appareil mobile ou de leur ordinateur.

Stimuler la croissance dans le segment Affaires

- Nous avons déployé nos services fondés sur la spécification de SIM intégrée de la GSMA de la M2M World Alliance, une association internationale de fournisseurs en télécommunications. Cela nous permet de fournir à distance des services sans fil à des appareils machine à machine (M2M), ce qui a pour effet de réduire considérablement les coûts et le temps nécessaires à l'utilisation d'appareils branchés dans le monde entier.

Miser sur notre personnel et sur sa formation

- Grâce à ses efforts en matière de promotion de la diversité et d'inclusion en milieu de travail, Rogers a été nommée l'un des meilleurs employeurs pour la diversité au Canada en 2015 dans un rapport de Mediacorp Inc. publié en mars 2015.

Être une société canadienne à forte croissance

- Dirk Woessner a été nommé président, segment Grand public, et il est entré en fonction le 6 avril 2015. M. Woessner travaillait auparavant à Deutsche Telekom, où il a occupé un certain nombre de postes de direction, tant dans le secteur des services sans fil que dans celui des services à large bande, au Royaume-Uni comme en Allemagne.
- Rogers a annoncé la nomination de Jamie Williams à titre de chef de la direction de l'information; il entrera en fonction le 4 mai 2015. M. Williams cumule un bagage de 20 ans en transformation des systèmes informatiques dans le secteur complexe et exigeant des télécommunications en Amérique du Nord.

Mesures non conformes aux PCGR

Des mesures non conformes aux PCGR sont présentées dans le présent communiqué, notamment le résultat d'exploitation ajusté, la marge bénéficiaire opérationnelle ajustée, le résultat net ajusté, les flux de trésorerie disponibles, la dette nette ajustée, le ratio de la dette nette ajustée sur le résultat d'exploitation ajusté, le résultat par action de base ajusté et le résultat par action dilué ajusté. Ces mesures sont des mesures non conformes aux PCGR et ne devraient pas être considérées comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR; elles ne sont pas définies en vertu des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion présente de l'information importante au sujet de nos activités et de notre performance pour le premier trimestre de 2015 ainsi que de l'information prospective au sujet de périodes futures. Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le premier trimestre de 2015 et les notes y afférentes, préparés conformément à l'International Accounting Standard 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), avec notre rapport de gestion annuel 2014 et nos états financiers consolidés audités de 2014 et les notes y afférentes, qui ont été dressés conformément aux IFRS publiées par l'IASB, ainsi qu'avec les autres documents récents déposés auprès des autorités en valeurs mobilières canadiennes et américaines et publiés sur SEDAR, à www.sedar.com ou sur EDGAR, à www.sec.gov, respectivement.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Rogers, notamment sur son offre de produits et services, son marché concurrentiel et les tendances du secteur, ainsi sur sa stratégie fondamentale, il y a lieu de se reporter aux rubriques « Comprendre nos activités », « Notre stratégie » et « Capacité à produire des résultats » de notre rapport de gestion annuel 2014. Pour en savoir davantage sur nos objectifs et principaux moteurs de la performance, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Principaux moteurs de la performance et faits saillants » de notre rapport de gestion annuel 2014 et à la section « Principaux faits saillants » aux pages 2 à 4 de notre communiqué pour connaître nos principales réalisations pour le premier trimestre de 2015.

Tous les montants présentés en dollars sont en dollars canadiens, sauf indication contraire. Toutes les variations en pourcentage sont calculées en fonction de nombres arrondis, tels qu'ils sont présentés dans les tableaux. Le présent rapport de gestion est daté du 20 avril 2015 et a été approuvé par le comité d'audit de notre conseil d'administration à cette date. Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs et des hypothèses. Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « À propos des énoncés prospectifs » pour obtenir de plus amples renseignements.

Les termes « nous », « notre », « nos », « Rogers », « Rogers Communications » et « la Société » désignent Rogers Communications Inc. et ses filiales. Le terme « RCI » s'entend de l'entité juridique Rogers Communications Inc., à l'exclusion de ses filiales. RCI détient également des participations dans divers placements et entreprises.

La Société est inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (TSX : RCI. A et RCI.B) et de la New York Stock Exchange (NYSE : RCI).

Dans le présent rapport de gestion, les expressions « trimestre considéré », « trimestre à l'étude » et « trimestre » s'entendent de la période de trois mois close le 31 mars 2015. Sauf indication contraire, tous les commentaires concernant les résultats comparatifs ont trait aux périodes correspondantes de 2014 ou au 31 décembre 2014, s'il y a lieu.

Quatre secteurs opérationnels

Nous présentons nos résultats selon quatre secteurs. Le tableau suivant présente chacun de ces secteurs ainsi que la nature de ses activités :

Secteur	Activités principales
Sans-fil	Activités de télécommunications sans fil destinées aux entreprises et aux consommateurs canadiens.
Cable	Activités de télécommunications par câble, y compris les services d'accès Internet, de télévision et de téléphonie pour les entreprises et les consommateurs canadiens.
Solutions d'Affaires	Connectivité réseau offerte au moyen de nos actifs liés au réseau de fibre optique et aux centres de données afin de prendre en charge un éventail de services de transmission de la voix et des données, de réseautage, d'hébergement et d'infonuagique aux entreprises de petite, moyenne et grande envergure et aux administrations gouvernementales du Canada, ainsi que de services de gros aux autres entreprises de télécommunications.
Media	Portefeuille diversifié de propriétés de médias qui comprend des activités de télédiffusion, de radiodiffusion, de chaînes spécialisées, de magasinage multiplateforme, d'édition, de divertissement et médias sportifs et de médias numériques.

Sans-fil, Cable et Solutions d'Affaires sont exploités par notre filiale en propriété exclusive, Rogers Communications Partnership (« RCP »), et certaines de nos filiales en propriété exclusive. Le secteur Media est exploité par notre filiale en propriété exclusive Rogers Media Inc. et ses filiales.

Table des matières

Sommaire des résultats financiers consolidés.....	7	Prévisions financières	29
Résultats de nos secteurs opérationnels.....	9	Indicateurs clés de performance	29
Revue de la performance consolidée.....	16	Mesures non conformes aux PCGR	31
Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières..	19	Information complémentaire.....	34
Aperçu de la situation financière.....	22	À propos des énoncés prospectifs	36
Situation financière	23	À propos de Rogers.	37
Gestion des risques financiers.....	23	Conférence téléphonique trimestrielle à l'intention de la communauté financière	38
Évolution de la réglementation	26	Renseignements supplémentaires	38
Mise à jour sur les risques et les incertitudes.....	27		
Estimations et méthodes comptables critiques.....	28		

Sommaire des résultats financiers consolidés

(en millions de dollars, sauf les marges et leurs montants par action)	Trimestres clos les 31 mars		
	2015	2014	Variation en %
Produits opérationnels			
Sans-fil	1 794	1 727	4
Cable	870	860	1
Solutions d'Affaires	94	94	-
Media	464	367	26
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(47)	(28)	68
Produits opérationnels	3 175	3 020	5
Résultat d'exploitation ajusté			
Sans-fil	765	790	(3)
Cable	402	409	(2)
Solutions d'Affaires	28	28	-
Media	(32)	(24)	(33)
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(39)	(42)	(7)
Résultat d'exploitation ajusté ¹	1 124	1 161	(3)
Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée ¹	35,4 %	38,4 %	(3,0) pts
Bénéfice net	255	307	(17)
Bénéfice dilué par action	0,48 \$	0,57 \$	(16)
Résultat net ajusté ¹	275	340	(19)
Résultat par action dilué ajusté ¹	0,53 \$	0,66 \$	(20)
Entrées d'immobilisations corporelles	475	488	(3)
Flux de trésorerie disponibles ¹	266	356	(25)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	227	408	(44)

¹ Le résultat d'exploitation ajusté, la marge bénéficiaire opérationnelle ajustée, le résultat net ajusté, le résultat par action dilué ajusté et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures non conformes aux PCGR et ne devraient pas être considérés comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

PRINCIPALES VARIATIONS DES RÉSULTATS FINANCIERS DU TRIMESTRE PAR RAPPORT À 2014

Produits opérationnels

Les produits tirés des réseaux de Sans-fil se sont accrus au cours du trimestre par rapport au trimestre correspondant de 2014, surtout en raison de l'adoption soutenue de forfaits à tarification simplifiée générateurs de PMPA à valeur plus élevée, de la croissance continue de l'utilisation des données sans fil, de même que de la transition actuelle des contrats de trois ans aux contrats de deux ans. Ces facteurs ont toutefois été atténués par le recul persistant des produits tirés des services d'itinérance découlant des forfaits d'itinérance à faible tarif.

Les produits opérationnels de Cable ont augmenté pour le trimestre considéré par rapport à la période correspondante de 2014, en raison de la croissance des produits tirés des services d'accès Internet et de l'incidence et du calendrier des changements de la tarification pour l'ensemble des produits, facteurs qui ont été annulés en partie par une réduction du nombre d'abonnés aux services de télévision au cours du dernier exercice. La prise d'effet d'une décision du CRTC aux termes de laquelle les fournisseurs de services de télécommunications ne peuvent plus obliger les clients à fournir un préavis d'au moins 30 jours pour mettre fin à leurs services a donné lieu à une diminution de 3 millions de dollars des produits de Cable au cours du trimestre à l'étude et à une augmentation de la perte au titre du nombre total d'abonnés à Cable d'environ 40 000.

Les produits opérationnels de Solutions d'Affaires sont demeurés stables pour le trimestre considéré par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent étant donné que la croissance soutenue des services de prochaine génération et sur réseaux possédés, y compris la hausse des produits tirés de nos centres de données, a été contrebalancée par la poursuite du recul prévu des produits tirés des services traditionnels hors réseau à marge inférieure.

Les produits opérationnels de Media ont connu une hausse au cours du trimestre à l'étude en regard du trimestre correspondant de 2014 en raison des produits générés par l'accord de licence conclu avec la Ligue nationale de hockey (LNH) et de la croissance de Sportsnet, de Radio et de Next Issue Canada, ce qui a été atténué par le ralentissement persistant de la publicité conventionnelle télédiffusée et imprimée.

Résultat d'exploitation ajusté

Le résultat d'exploitation ajusté de Sans-fil a reculé au cours du trimestre considéré en regard du trimestre correspondant de 2014 en raison du volume plus élevé d'appareils intelligents subventionnés vendus dans le cadre de notre stratégie visant à effectuer de façon proactive le rehaussement hâtif d'appareils pour les clients existants au cours de la première moitié de 2015, avant que les contrats de trois ans ne soient échus, facteur qui a été atténué par la hausse des produits décrite précédemment et par les réductions de coûts.

Le résultat d'exploitation ajusté de Cable a reculé au cours du trimestre comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Ce recul est attribuable aux investissements liés à la programmation et à l'amélioration de la valeur des produits et services offerts aux clients, et a été annulé en partie par les variations des produits susmentionnés.

Le résultat d'exploitation ajusté de Solutions d'Affaires est demeuré stable pendant le trimestre en conséquence de la croissance soutenue des activités de prochaine génération des réseaux possédés ou proches et des gains de productivité, croissance qui a été contrebalancée par le recul continu des services traditionnels hors réseau.

La perte opérationnelle ajustée de Media a augmenté pour le trimestre à l'étude comparativement à la période correspondante de 2014 en raison de la hausse des coûts de programmation et de production, dont une part importante était de nature saisonnière et reliée au hockey. Il y a lieu de se reporter à la rubrique portant sur les résultats financiers de Media pour obtenir de plus amples renseignements sur le caractère saisonnier et l'incidence des coûts de programmation et de production.

Résultats de nos secteurs opérationnels

SANS-FIL

Résultats financiers de Sans-fil

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 31 mars		
	2015	2014	Variation en %
Produits opérationnels			
Produits tirés des réseaux	1 672	1 636	2
Ventes de matériel	122	91	34
Produits opérationnels	1 794	1 727	4
Charges opérationnelles			
Coût du matériel ¹	(393)	(297)	32
Autres charges opérationnelles	(636)	(640)	(1)
	(1 029)	(937)	10
Résultat d'exploitation ajusté	765	790	(3)
Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée exprimée en pourcentage des produits tirés des réseaux	45,8 %	48,3 %	(2,5) pts
Entrées d'immobilisations corporelles	180	181	(1)

¹ Le coût du matériel comprend le coût des ventes de matériel et les subventions directes pour les chaînes.

Résultats d'abonnements de Sans-fil¹

(en milliers, sauf les taux d'attrition, les PMPC et les PMPA)	Trimestres clos les 31 mars		
	2015	2014	Variation
Services facturés ²			
Ajouts bruts d'abonnés	277	293	(16)
(Réductions nettes) ajouts nets d'abonnés	(26)	2	(28)
Total des abonnés aux services facturés ³	8 139	8 076	63
Attrition (mensuelle)	1,24 %	1,20 %	0,04 pts
PMPA (mensuels)	66,21 \$	65,20 \$	1,01 \$
PMPC (mensuels)	107,47 \$	103,10 \$	4,37 \$
Services prépayés			
Ajouts bruts d'abonnés	126	76	50
Ajouts nets (réductions nettes) d'abonnés	(37)	(73)	36
Total des abonnés aux services prépayés ³	1 340	1 356	(16)
Attrition (mensuelle)	3,99 %	3,55 %	0,44 pts
PMPA mixtes ²	58,75 \$	57,63 \$	1,12 \$

¹ Le nombre d'abonnés, le taux d'attrition, les PMPC et les PMPA sont des indicateurs clés de performance. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

² Depuis le 1^{er} janvier 2015 et de manière prospective, le nombre d'abonnés aux services facturés de Sans-fil tenait compte des abonnés aux services de téléphonie résidentielle de Sans-fil, ce qui a donné lieu à un ajustement d'environ 92 000 abonnés au total. Compte non tenu de l'ajustement apporté au nombre d'abonnés aux services de téléphonie résidentielle de Sans-fil, les PMPA aux services facturés auraient augmenté de 2 %, ou 1,61 \$, et les PMPA mixtes se seraient accrus de 3 %, ou 1,58 \$, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent.

³ À la clôture de la période.

Produits tirés des réseaux

L'augmentation de 2 % des produits tirés des réseaux enregistrée au cours du trimestre découle des facteurs suivants :

- l'adoption soutenue des forfaits économiques *Partagez Tout* de Rogers qui génèrent des PMPA et des PMPC plus élevés, regroupent certaines fonctions supplémentaires et les appels interurbains, offrent la possibilité de combiner l'utilisation des données avec d'autres appareils sur un même compte et attirent les clients en leur donnant accès à nos autres produits tels que *Partout chez vous* et GameCentre LIVE de la LNH par Rogers;
- contrebalancée en partie par le recul des produits tirés des services d'itinérance d'environ 18 % en raison du lancement en 2014 de forfaits d'itinérance aux États-Unis et à l'international à tarif réduit qui simplifient l'expérience client et devraient accroître l'utilisation des services d'itinérance.

Dans l'éventualité où les produits tirés des services d'itinérance avaient été exclus de notre calcul, la Société aurait enregistré une augmentation de 4 % des produits tirés des réseaux et des PMPA des services facturés, ainsi qu'une hausse de 6 % des PMPC, au cours du trimestre à l'étude.

L'augmentation de 2 % des PMPA des services facturés est attribuable à la croissance des produits tirés des réseaux et à l'utilisation des données sans fil. À partir de 2015, nous présentons les PMPC à titre de l'un de nos indicateurs clés de la performance. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance » pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet. L'augmentation de 4 % des PMPC des services facturés s'explique par l'adoption soutenue des forfaits *Partagez tout* qui, eu égard au nombre de comptes d'abonnés, font en sorte que les abonnés profitent de plus en plus de leurs forfaits à partager et y accèdent à partir de plusieurs appareils qui sont tous rattachés au même compte.

La hausse du taux d'attrition des abonnés et des réductions nettes d'abonnés aux services facturés et la baisse des ajouts bruts d'abonnés aux services facturés par rapport à 2014 étaient prévues à court terme en raison des facteurs suivants :

- notre stratégie visant l'optimisation de la valeur des abonnés;
- la migration des clients existants vers les forfaits actuels;
- les ajustements requis apportés aux forfaits aux fins de l'admissibilité à un appareil subventionné.

Au cours du trimestre considéré, nous avons comptabilisé une réduction nette du nombre d'abonnés moins importante qu'au quatrième trimestre de 2014. L'augmentation de 4 points de base du taux d'attrition des abonnés aux services facturés par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent représente une progression par rapport à l'augmentation de 12 points de base au quatrième trimestre de 2014 en regard du quatrième trimestre de 2013.

Nous avons procédé à la mise en service et au rehaussement d'environ 700 000 téléphones intelligents au cours du trimestre pour des nouveaux abonnés et des abonnés existants, une hausse de 21 % comparativement à environ 579 000 téléphones pour la même période de 2014. Cette hausse des mises en service de téléphones intelligents est attribuable aux facteurs suivants :

- une augmentation du nombre de rehaussements d'appareils pour les abonnés existants;
- contrée en partie par la diminution des ajouts bruts d'abonnés aux services facturés.

Le pourcentage d'abonnés dotés de téléphones intelligents s'établissait à 83 % du total de nos abonnés aux services facturés au 31 mars 2015. Nous avons constaté qu'habituellement les utilisateurs de téléphones intelligents :

- génèrent des PMPA grandement supérieurs;
- présentent un taux d'attrition moindre que les clients possédant des appareils moins évolués.

Ventes de matériel

La hausse de 34 % des produits tirés des ventes de matériel pour le trimestre considéré rend principalement compte des éléments suivants :

- l'incidence de l'augmentation du nombre de rehaussements d'appareils par les abonnés existants;
- une migration vers des téléphones intelligents qui comprend une proportion plus importante d'appareils iPhone;
- une hausse des prix de vente de matériel;
- facteurs contrebalancés partiellement par une réduction du nombre brut de mises en service.

Charges opérationnelles

La hausse de 32 % du coût des ventes de matériel au cours du trimestre considéré découle essentiellement de ce qui suit :

- une migration vers des téléphones intelligents à coût plus élevé;
- une croissance des volumes de ventes de matériel à mesure que nous avons, de façon proactive, rehaussé les appareils de clients ciblés en prévision de la « double cohorte » de l'industrie, ce qui a donné lieu à une hausse de 18 % du nombre de rehaussements au cours du trimestre à l'étude, dont la majeure partie visait des téléphones intelligents à coût plus élevé, y compris 44 % de plus d'appareils iPhone.

Le terme « double cohorte » s'entend du nombre anormalement élevé de contrats d'abonnés arrivant à échéance, étant donné que les contrats de trois ans et de deux ans expirent vers les mêmes dates. Les contrats de trois ans restants des clients arriveront à échéance cet été.

Les charges de fidélisation totales, essentiellement les subventions liées aux rehaussements des appareils, se sont établies à 32 % de plus pour le trimestre à l'étude, en raison de l'augmentation de 18 % du nombre d'abonnés existants ayant rehaussé leur appareil et de l'évolution de la composition des produits susmentionnée.

Les autres charges opérationnelles, compte non tenu des charges de fidélisation, ont reculé pour le trimestre considéré en raison des économies réalisées au chapitre de la gestion des coûts et des gains d'efficience.

Résultat d'exploitation ajusté

Le recul de 3 % du résultat d'exploitation ajusté au trimestre considéré s'explique essentiellement par la variation des produits et des charges susmentionnée.

CABLE

Résultats financiers de Cable

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 31 mars		
	2015 ¹	2014	Variation en %
Produits opérationnels			
Services d'accès Internet	324	305	6
Services de télévision	426	431	(1)
Services de téléphonie	118	121	(2)
Produits tirés des services	868	857	1
Ventes de matériel	2	3	(33)
Produits opérationnels	870	860	1
Charges opérationnelles			
Coût du matériel	(1)	(2)	(50)
Autres charges opérationnelles	(467)	(449)	4
Résultat d'exploitation ajusté	402	409	(2)
Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée	46,2 %	47,6 %	(1,4) pts
Entrées d'immobilisations corporelles	224	251	(11)

¹ Les résultats opérationnels de Source Cable Ltd (« Source Cable ») sont inclus dans les résultats opérationnels de Cable depuis la date d'acquisition, soit le 4 novembre 2014.

Résultats d'abonnements de Cable¹

(en milliers)	Trimestres clos les 31 mars		
	2015 ²	2014	Variation
Services d'accès Internet			
(Réductions nettes) ajouts nets d'abonnés	(7)	20	(27)
Nombre total d'abonnés aux services d'accès Internet ^{2,3}	2 004	1 981	23
Services de télévision			
Réductions nettes d'abonnés	(41)	(20)	(21)
Nombre total d'abonnés aux services de télévision ^{2,3}	1 983	2 107	(124)
Services de téléphonie			
(Réductions nettes) ajouts nets d'abonnés	(20)	10	(30)
Nombre total d'abonnés aux services de téléphonie ^{2,3}	1 130	1 163	(33)
Foyers branchés ^{2,3}	4 085	3 990	95
Nombre total d'abonnés ^{2,3,4}			
(Réductions nettes) ajouts nets d'abonnés	(68)	10	(78)
Nombre total d'abonnés ^{2,3}	5 117	5 251	(134)

¹ Le nombre d'abonnés est un indicateur clé de performance. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

² Le 4 novembre 2014, nous avons acquis environ 16 000 abonnés aux services d'accès Internet haute vitesse, 16 000 abonnés aux services de télévision et 11 000 abonnés aux services de téléphonie dans le cadre de notre acquisition de Source Cable. L'acquisition a en outre fait croître le nombre de foyers branchés de 26 000 unités.

³ À la clôture de la période.

⁴ Comprend les abonnés aux services d'accès Internet, de télévision et de téléphonie.

Produits opérationnels

L'augmentation de 1 % des produits de Cable, dans leur ensemble, pour le trimestre découle essentiellement de ce qui suit :

- la hausse du nombre d'abonnés aux services d'accès Internet combinée à une migration générale des clients vers des services offrant des vitesses et des capacités supérieures;
- l'incidence et le calendrier des modifications tarifaires appliquées au cours de la dernière année;
- facteurs contrebalancés en partie par une réduction du nombre d'abonnés aux services de télévision et de téléphonie au cours de l'exercice;
- des rabais promotionnels liés à la téléphonie.

La prise d'effet d'une décision du CRTC aux termes de laquelle, à compter du 23 janvier 2015, les fournisseurs de services de télécommunications ne peuvent plus obliger les clients à fournir un préavis d'au moins 30 jours pour mettre fin à leurs services, a donné lieu à une augmentation du nombre de mises hors service d'abonnés aux produits de Cable comptabilisé pour le trimestre à l'étude. La modification à la politique d'annulation a donné lieu à l'inclusion au trimestre considéré d'un mois supplémentaire de mises hors service de comptes de clients ainsi qu'à une augmentation correspondante des réductions d'abonnés d'environ 17 000 aux services de télévision, 15 000 aux services d'accès Internet haute vitesse et 8 000 aux services de téléphonie. Ce facteur a donné lieu à un recul de 3 millions de dollars des produits de Cable pour le trimestre à l'étude.

Produits tirés des services d'accès Internet

L'augmentation de 6 % des produits tirés des services d'accès Internet au cours du trimestre à l'étude est attribuable à ce qui suit :

- une migration générale des clients vers des services offrant des vitesses et des capacités supérieures;
- l'incidence et le calendrier des modifications de tarifs pour les services d'accès Internet;
- d'un nombre accru d'abonnés aux services d'accès Internet;
- facteurs partiellement annulés par l'incidence des changements apportés à la politique d'avis d'annulation du CRTC.

La réalisation de pertes nettes liées aux services d'accès Internet à court terme s'explique par notre stratégie visant l'optimisation de la valeur des abonnés, et non du volume des produits ou services souscrits par eux à mesure que la migration des clients existants s'effectue vers les forfaits actuels. En outre, la concurrence s'est accrue là où les offres groupées des divers produits filaires ont eu une incidence sur nos abonnés aux services d'accès Internet. Nous estimons que les offres groupées de produits et services d'accès Internet à large bande *ÉLAN* que nous avons lancées vers la fin du trimestre auront une incidence positive sur nos produits puisqu'elles proposent au consommateur davantage d'options en matière d'utilisation et intègrent du contenu à valeur ajoutée.

Produits tirés des services de télévision

Le léger recul des produits tirés des services de télévision au cours du trimestre s'explique par les facteurs suivants :

- la diminution du nombre d'abonnés aux services de télévision au cours de la dernière année principalement en raison de l'intensification de la concurrence relative à la télévision payante;
- l'incidence des changements apportés à la politique d'avis d'annulation du CRTC;
- facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence et le calendrier des modifications tarifaires appliquées au cours de la dernière année.

Le nombre d'abonnés aux services de câble numériques représentait 89 % du total de nos abonnés aux services de télévision à la clôture du trimestre, contre 85 % au trimestre correspondant de 2014. Nous nous attendons à terminer notre transition des réseaux des services analogues aux services numériques d'ici la fin de 2015.

Produits tirés des services de téléphonie

Les produits tirés des services de téléphonie ont reculé de 2 % au cours du trimestre en raison de ce qui suit :

- une diminution du volume d'abonnés;
- une augmentation des escomptes promotionnels accordés;
- l'incidence des changements apportés à la politique d'avis d'annulation du CRTC;
- facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence et le calendrier des modifications tarifaires appliquées au cours de la dernière année.

Charges opérationnelles

La hausse de 4 % des charges opérationnelles au cours du trimestre considéré est attribuable aux facteurs suivants :

- une augmentation des investissements dans la programmation et l'amélioration de la valeur des produits et services offerts aux clients;
- compensée en partie par diverses mesures visant une hausse de l'efficacité et de la productivité.

Résultat d'exploitation ajusté

Le résultat d'exploitation ajusté a reculé de 2 % au trimestre considéré en raison de la variation des produits et des charges susmentionnées.

SOLUTIONS D'AFFAIRES

Résultats financiers de Solutions d'Affaires

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 31 mars		
	2015	2014	Variation en %
Produits opérationnels			
Activités de prochaine génération	70	64	9
Activités traditionnelles	23	29	(21)
Produits tirés des services	93	93	-
Ventes de matériel	1	1	-
Produits opérationnels	94	94	-
Charges opérationnelles	(66)	(66)	-
Résultat d'exploitation ajusté	28	28	-
Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée	29,8 %	29,8 %	-
Entrées d'immobilisations corporelles	33	26	27

Le secteur Solutions d'Affaires continue de mettre surtout l'accent sur les services IP de prochaine génération, en offrant davantage de services à marge supérieure à partir des réseaux possédés ou proches et en accroissant, au moyen des installations de réseau existantes, sa prestation de services aux petites, moyennes et grandes entreprises, aux entités du secteur public et aux marchés des fournisseurs de services de télécommunications de gros. Solutions d'Affaires se concentre également à l'heure actuelle sur la cooccupation, l'hébergement, l'infonuagique et les services de reprise après sinistre pour centres de données.

Les services de prochaine génération, qui comprennent les activités de nos centres de données, ont représenté 75 % du total des produits tirés des services au cours du trimestre (69 % en 2014). Les produits tirés des services traditionnels hors réseau à marge inférieure, qui, comme prévu poursuivent leur trajectoire descendante, incluent habituellement des services de transmission de la voix locaux et interurbains commutés et les services traditionnels de transmission des données qui utilisent souvent des installations louées d'autres fournisseurs de services plutôt que détenues.

Produits opérationnels

Les produits tirés des services sont demeurés stables pour le trimestre considéré en raison des éléments suivants :

- la poursuite de la mise en œuvre de notre plan visant à accroître les produits tirés des services IP de prochaine génération à marge supérieure à partir des réseaux possédés ou proches;
- la hausse des produits tirés des centres de données;
- facteurs contrés par la poursuite du déclin prévu des services traditionnels hors réseau de transmission de la voix et des données, une tendance qui devrait se poursuivre alors que nous concentrons nos activités sur les occasions que présentent les réseaux possédés ou proches et que les clients se tournent vers des solutions et services IP plus évolués et rentables.

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles sont restées stables au cours du trimestre considéré en raison des facteurs suivants :

- la baisse des coûts liés aux services traditionnels attribuable au recul prévu des volumes et du nombre de clients;
- les mesures continues mises en place pour réduire les coûts et améliorer la productivité;
- facteurs contrebalancés par la hausse des coûts liés aux services de prochaine génération et sur réseaux possédés en raison des volumes plus élevés.

Résultat d'exploitation ajusté

Le résultat d'exploitation ajusté est demeuré stable pendant le trimestre considéré en raison de la croissance soutenue des services de prochaine génération et sur réseaux possédés ou proches et des gains de productivité, facteurs qui ont toutefois été annulés par le recul continu des services traditionnels hors réseau.

MEDIA

Résultats financiers de Media

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 31 mars		
	2015	2014	Variation en %
Produits opérationnels	464	367	26
Charges opérationnelles	(496)	(391)	27
Résultat d'exploitation ajusté	(32)	(24)	(33)
Marge déficitaire opérationnelle ajustée	(6,9)%	(6,5)%	(0,4) pts
Entrées d'immobilisations corporelles	9	14	(36)

Accord de licence conclu avec la LNH

L'accord de licence conclu avec la LNH est entré en vigueur au quatrième trimestre de 2014. La majorité des parties de hockey en saison régulière sont jouées au cours du premier trimestre de l'année civile, tandis que c'est au deuxième trimestre, pendant lequel moins de parties sont jouées, qu'ont lieu les séries éliminatoires. On s'attend à ce que les tarifs publicitaires facturés pendant les séries éliminatoires soient supérieurs à ceux de la saison régulière. Les coûts de programmation et de production afférents à la LNH sont passés en charges proportionnellement au nombre de parties jouées, sans égard au fait qu'il s'agisse de parties en saison régulière ou en séries éliminatoires.

Produits opérationnels

La hausse de 26 % des produits opérationnels au cours du trimestre considéré s'explique par ce qui suit :

- des produits d'environ 106 millions de dollars générés par l'accord de licence national conclu avec la LNH;
- la hausse des produits tirés des abonnements générés par Sportsnet;
- la croissance des produits tirés de Radio et de Next Issue Canada;
- facteurs qui ont été annulés en partie par le ralentissement persistant de la publicité conventionnelle télévisée et imprimée.

Charges opérationnelles

L'augmentation de 27 % des charges opérationnelles au cours du trimestre à l'étude découle des éléments suivants :

- la hausse d'environ 120 millions de dollars des coûts de programmation et de production découlant de l'augmentation du nombre de parties de hockey de la LNH liée aux accords de licence conclus avec la LNH, tant à l'échelle nationale que régionale. Par ailleurs, le nombre de parties régionales de la LNH a augmenté par rapport à l'exercice précédent, en raison des changements de calendrier liés aux Jeux olympiques d'hiver 2014 qui ont eu lieu en 2014;
- hausse qui a été annulée en partie par une réduction des coûts de programmation de la télévision conventionnelle;
- le recul des coûts publicitaires en lien avec une diminution des coûts d'impression, d'affranchissement, d'expédition et de diffusion;
- la baisse des charges opérationnelles de Radio.

Perte au titre du résultat d'exploitation ajusté

L'augmentation de 8 millions de dollars de la perte au titre du résultat d'exploitation ajusté au cours du trimestre à l'étude rend compte de la variation des produits et des charges susmentionnée. Les matchs de la LNH ont généré une perte au titre du résultat d'exploitation ajusté d'environ 14 millions de dollars au cours du trimestre considéré en raison de la période de pointe saisonnière des parties de hockey, tel qu'il a été mentionné précédemment. Nous prévoyons que cette perte saisonnière sera annulée au deuxième trimestre de 2015 puisque la saison des séries éliminatoires, qui présente une valeur accrue, devrait générer de plus importants produits tirés de la publicité, et que, parallèlement, les droits sont amortis sur un nombre moins élevé de parties.

La baisse des produits et du résultat d'exploitation ajusté par rapport au quatrième trimestre de 2014 rend surtout compte du caractère saisonnier des activités de Media. En plus de l'incidence décrite précédemment qu'a eue l'accord conclu avec la LNH, cette diminution s'explique par la hausse des produits tirés de la publicité conventionnelle survenue au quatrième trimestre de 2014 en raison des premières émissions des séries télédiffusées à la saison d'automne et par la hausse des ventes au détail de The Shopping Channel attribuable au magasinage des Fêtes.

ENTRÉES D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions de dollars, sauf la prédominance du capital)	Trimestres clos les 31 mars		
	2015	2014	Variation en %
Entrées d'immobilisations corporelles			
Sans-fil	180	181	(1)
Cable	224	251	(11)
Solutions d'Affaires	33	26	27
Media	9	14	(36)
Siège social	29	16	81
Total des entrées d'immobilisations corporelles	475	488	(3)
Prédominance du capital ¹	15,0 %	16,2 %	(1,2) pts

¹ La prédominance du capital est un indicateur clé de performance. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

Sans-fil

Les entrées d'immobilisations corporelles relativement stables de Sans-fil au cours du trimestre à l'étude se rapportent surtout aux investissements liés à la capacité du réseau LTE et aux activités de construction de sites qui sont réalisés afin d'améliorer davantage la couverture et la qualité des réseaux et de poursuivre le déploiement de notre spectre de 700 MHz. Le déploiement du réseau LTE atteignait environ 87 % de la population canadienne au 31 mars 2015.

Cable

La diminution des immobilisations corporelles enregistrée par Cable au cours du trimestre considéré découle d'un ralentissement des investissements dans le matériel des abonnés à l'égard des terminaux de télévision numérique TerminalPlus de prochaine génération, en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Nous avons également effectué des investissements au cours du trimestre à l'étude en vue d'améliorer la capacité de notre plateforme Internet, d'accroître davantage la fiabilité et la qualité du réseau et de poursuivre le développement de notre service de vidéo IP de prochaine génération.

Solutions d'Affaires

L'augmentation des entrées d'immobilisations corporelles du secteur Solutions d'Affaires enregistrée au cours du trimestre à l'étude est attribuable aux investissements dans des centres de données et à l'expansion de nos réseaux dans le but de joindre davantage de clients et d'emplacements.

Media

La baisse des entrées d'immobilisations corporelles du secteur Media constatée au cours du trimestre considéré découle d'investissements supérieurs effectués au cours de l'exercice précédent dans nos plateformes numériques, notre infrastructure informatique, ainsi que dans les installations de diffusion.

Siège social

L'augmentation des entrées d'immobilisations corporelles liées au siège social au cours du trimestre s'explique par la hausse des dépenses liées aux améliorations apportées à nos divers bureaux.

Prédominance du capital

La prédominance du capital a diminué au cours du trimestre en raison d'un recul des entrées d'immobilisations corporelles, conjugué à une hausse des produits opérationnels.

Revue de la performance consolidée

La présente rubrique analyse notre bénéfice opérationnel consolidé, notre bénéfice net, ainsi que d'autres charges qui n'ont pas été analysées au préalable.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars		
	2015	2014	Variation en %
Résultat d'exploitation ajusté ¹	1 124	1 161	(3)
Rémunération fondée sur des actions	(12)	(5)	140
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	(9)	(9)	-
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(559)	(519)	8
Charges financières	(210)	(225)	(7)
Autres produits	3	10	(70)
Impôt sur le résultat	(82)	(106)	(23)
Bénéfice net	255	307	(17)

¹ Le résultat d'exploitation ajusté est une mesure non conforme aux PCGR et ne doit pas être considéré comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Cette mesure n'est pas définie en vertu des IFRS et n'a pas de signification normalisée et, par conséquent, sa fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de cette mesure et sur la façon dont nous la calculons.

Rémunération fondée sur des actions

Notre charge au titre de la rémunération fondée sur des actions, qui comprend des options sur actions (y compris des droits à l'appréciation d'actions), des unités d'actions de négociation restreinte et des unités d'actions différées est habituellement déterminée selon :

- l'acquisition des droits aux options sur actions et aux unités d'actions;
- la fluctuation du cours des actions de catégorie B de RCI;
- facteurs contrebalancés par l'incidence de certains instruments de capitaux propres dérivés désignés pour couvrir une partie du risque d'appréciation de la valeur des actions à l'égard de notre programme de rémunération fondée sur des actions. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion des risques financiers » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des dérivés liés aux capitaux propres.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2015	2014
Incidence de l'acquisition des droits	12	10
Incidence des variations du cours	(14)	(16)
Dérivés liés aux capitaux propres, déduction faite des intérêts reçus	14	11
Total de la rémunération fondée sur des actions	12	5

Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges

Les frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges du trimestre considéré rendent principalement compte des indemnités de départ versées dans le cadre de la restructuration ciblée de nos effectifs.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars		
	2015	2014	Variation en %
Amortissement des immobilisations corporelles	518	477	9
Amortissement des immobilisations incorporelles	41	42	(2)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, montant total	559	519	8

Les amortissements se sont accrus au cours du trimestre considéré, principalement en raison :

- du récent investissement important dans le matériel des nouveaux abonnés du secteur Cable et du déploiement de celui-ci, principalement constitué de terminaux de télévision numérique TerminalPlus de prochaine génération, lesquels sont amortis sur une durée de trois ans;
- de l'augmentation globale des entrées d'immobilisations corporelles au cours des dernières années, ce qui a donné lieu à un nombre accru d'actifs amortissables.

Charges financières

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars		
	2015	2014	Variation en %
Intérêts sur les emprunts ¹	196	188	4
Intérêts sur les passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi	3	2	50
Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme	7	29	(76)
Perte de change	7	6	17
Intérêts inscrits à l'actif	(8)	(6)	33
Autres	5	6	(17)
Total des charges financières	210	225	(7)

¹ Les emprunts comprennent la dette à long terme et les emprunts à court terme en lien avec notre programme de titrisation des débiteurs.
n.s. : non significatif.

Intérêts sur les emprunts

La hausse des intérêts sur les emprunts pour le trimestre considéré découle d'une augmentation de l'encours de la dette, laquelle a été compensée en partie par une baisse du taux d'intérêt moyen pondéré sur l'encours de la dette. Au 31 mars 2015, nos emprunts présentaient un coût de financement moyen pondéré de 4,77 % (5,20 % au 31 décembre 2014) et le terme moyen pondéré à l'échéance était de 10,8 années (10,8 années au 31 décembre 2014).

Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme

Parallèlement au rachat ou au remboursement de certains billets de premier rang en mars 2015 et en mars 2014, nous avons comptabilisé, pour le trimestre considéré, une perte de 7 millions de dollars (perte de 29 millions de dollars en 2014) relative aux dérivés liés à la dette connexes. Ces pertes ont été différées dans la réserve de couverture jusqu'à ce que l'échéance des billets soit inscrite dans le bénéfice net. Les pertes ont trait à des transactions effectuées en 2008 et en 2013 dans le cadre desquelles les cours de change sur les dérivés liés à la dette connexes ont été mis à jour selon les cours alors en vigueur.

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières » pour en savoir davantage sur notre dette et sur les charges financières connexes.

Impôt sur le résultat

(en millions de dollars, sauf les taux d'impôt)	Trimestres clos les 31 mars	
	2015	2014
Taux d'impôt prévu par la loi	26,5 %	26,5 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	337	413
Charge d'impôt sur le résultat calculée	89	109
Diminution de l'impôt découlant de ce qui suit :		
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions non imposable	(2)	(3)
Autres éléments	(5)	-
Total de l'impôt sur le résultat	82	106
Taux d'impôt effectif	24,3 %	25,7 %
Impôt sur le résultat en trésorerie payé	195	134

Le taux d'impôt effectif de la Société a atteint 24,3 % pour le trimestre considéré, contre 25,7 % pour la période correspondante de 2014. Le taux d'impôt effectif pour le trimestre à l'étude diffèrait du taux prévu par la loi en raison essentiellement de la rémunération fondée sur des actions non imposable et d'autres éléments, tel qu'il est indiqué dans le tableau précédent.

L'impôt sur le résultat en trésorerie payé au cours du trimestre a augmenté en raison du calendrier des versements fiscaux.

En 2011, des modifications législatives ont éliminé le report du revenu des sociétés de personnes, accélérant le paiement d'environ 700 millions de dollars au titre de l'impôt en trésorerie précédemment différé sur une période de cinq ans débutant à un taux de 15 % en 2012, passant à 20 % pour 2013, 2014 et 2015, puis à 25 % en 2016. Nos paiements d'impôt en trésorerie pour les années d'imposition 2015 et 2016 continueront d'inclure ces montants additionnels. Bien que l'élimination du report du revenu des sociétés de personnes ait une incidence sur le calendrier

des paiements d'impôt en trésorerie, elle n'a pas de conséquences sur notre charge d'impôt sur le résultat à des fins comptables. Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « À propos des énoncés prospectifs » pour obtenir de plus amples renseignements.

Bénéfice net

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 31 mars		
	2015	2014	Variation en %
Bénéfice net	255	307	(17)
Bénéfice de base par action	0,50 \$	0,60 \$	(17)
Bénéfice dilué par action	0,48 \$	0,57 \$	(16)

Résultat net ajusté

Le tableau suivant décrit la façon dont nous calculons le résultat net ajusté à partir du résultat d'exploitation ajusté.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 31 mars		
	2015	2014	Variation en %
Résultat d'exploitation ajusté ¹	1 124	1 161	(3)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(559)	(519)	8
Charges financières ²	(203)	(196)	4
Autres produits	3	10	(70)
Impôt sur le résultat ³	(90)	(116)	(22)
Résultat net ajusté ¹	275	340	(19)
Résultat par action de base ajusté et dilué ajusté ¹	0,53 \$	0,66 \$	(20)

¹ Le résultat d'exploitation ajusté, le résultat net ajusté et le résultat par action de base ajusté et dilué ajusté sont des mesures non conformes aux PCGR et ne devraient pas être considérés comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

² Les charges financières ne tiennent pas compte de la perte de 7 millions de dollars liée aux remboursements sur la dette à long terme pour le trimestre clos le 31 mars 2015 (perte de 29 millions de dollars en 2014).

³ L'impôt sur le résultat ne tient pas compte d'un recouvrement de 8 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2015 (recouvrement de 10 millions de dollars en 2014) lié à l'incidence fiscale des éléments ajustés.

Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières

Activités opérationnelles, activités d'investissement et activités de financement

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2015	2014
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	1 035	1 087
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel	(350)	(309)
	685	778
Impôt sur le résultat payé	(195)	(134)
Intérêts payés	(263)	(236)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	227	408
Activités d'investissement		
Entrées d'immobilisations corporelles	(475)	(488)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(92)	(17)
Entrées de droits de diffusion	(12)	(7)
Acquisitions et autres transactions stratégiques, déduction faite de la trésorerie acquise	-	(658)
Autres	(12)	(3)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(591)	(1 173)
Activités de financement		
Produit tiré des emprunts à court terme	208	-
Remboursements sur les emprunts à court terme	(15)	-
Émission de titres d'emprunt à long terme	1 658	2 082
Remboursements sur la dette à long terme	(1 609)	(1 221)
Produit tiré du règlement de swaps de devises et du règlement de contrats à terme	1 059	2 150
Paiements versés au règlement de swaps de devises et au règlement de contrats à terme	(905)	(2 115)
Coûts de transaction engagés	-	(27)
Dividendes payés	(235)	(224)
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement	161	645
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(203)	(120)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	176	2 301
(Avances bancaires) trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	(27)	2 181

Activités opérationnelles

La diminution de 44 % des entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles au cours du trimestre considéré est attribuable aux éléments suivants :

- le recul des entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, qui cadre avec la baisse du résultat d'exploitation ajusté;
- la hausse de l'investissement net dans le fonds de roulement hors trésorerie, montant net, qui reflète essentiellement le calendrier des achats d'appareils de Sans-fil et les paiements de créditeurs;
- la hausse des paiements d'impôt en trésorerie en raison du calendrier des versements;
- l'augmentation des intérêts payés en raison de l'encours plus élevé de la dette à long terme.

Activités d'investissement

Entrées d'immobilisations corporelles

Au cours du trimestre à l'étude, nous avons consacré 475 millions de dollars aux entrées d'immobilisations corporelles, avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, soit un montant inférieur à celui du trimestre correspondant de 2014. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Entrées d'immobilisations corporelles » pour plus de précisions.

Acquisitions et autres transactions stratégiques

Au cours du premier trimestre de 2014, nous avons versé 658 millions de dollars au titre de l'acquisition des licences d'utilisation du spectre de 700 MHz. Nous n'avons réalisé aucune acquisition stratégique ni aucune acquisition de spectre au cours du trimestre à l'étude.

Activités de financement

Titrisation des débiteurs

Au cours du trimestre considéré, nous avons reçu un financement net de 193 millions de dollars (néant en 2014) aux termes du programme de titrisation des débiteurs, à la suite de la modification des modalités du programme qui ont pris effet le 1^{er} janvier 2015 et porté à 1,05 milliard de dollars le produit éventuel maximal aux termes du programme de même que prorogé l'échéance au 1^{er} janvier 2018. Au 31 mars 2015, nous avons prélevé un total de 1,04 milliard de dollars aux termes du programme.

Nous continuons de gérer les débiteurs que nous vendons et nous en conservons presque tous les risques et avantages, et, par conséquent, ces débiteurs demeurent comptabilisés dans notre état consolidé de la situation financière et le financement obtenu est comptabilisé à titre d'emprunt à court terme. Les droits de l'acheteur relativement à ces créances clients ont priorité de rang sur ceux de la Société. Aux termes du programme, nous ne pouvons pas utiliser les débiteurs vendus comme garantie à aucune autre fin. L'acheteur des créances clients de la Société ne détient aucun droit sur les autres actifs de la Société.

Facilités de crédit bancaire et de lettres de crédit

Au cours du trimestre considéré, nous avons prélevé un montant net de 1,1 milliard de dollars (néant au 31 décembre 2014) au titre de notre facilité de crédit bancaire de 2,5 milliards de dollars, dont le solde impayé était de 1,1 milliard de dollars au 31 mars 2015.

Au cours du trimestre, nous avons conclu une nouvelle facilité de crédit à terme de 1,0 milliard de dollars. Cette nouvelle facilité n'est pas renouvelable et vient à échéance en avril 2017, et aucun remboursement de principal n'est prévu avant l'échéance. Le taux d'intérêt applicable aux emprunts visés par la facilité de crédit à terme se situe dans la fourchette qui s'applique à notre facilité de crédit renouvelable de 2,5 milliards de dollars. Plus tard, en avril 2015, nous avons prélevé intégralement cette facilité de crédit à terme de 1,0 milliard de dollars et affecté le produit au remboursement d'une tranche correspondante des emprunts en cours, au 31 mars 2015, aux termes de notre facilité de crédit renouvelable de 2,5 milliards de dollars.

Par conséquent, au 31 mars 2015, des liquidités s'élevant à 2,4 milliards de dollars étaient disponibles dans le cadre de nos facilités de crédit bancaire et de lettres de crédit de 3,6 milliards de dollars (2,6 milliards de dollars au 31 décembre 2014). Aux termes de ces facilités, une tranche d'environ 0,1 milliard de dollars (0,1 milliard de dollars au 31 décembre 2014) a été prélevée sous forme de lettres de crédit, lesquelles sont en cours, et une tranche de 1,1 milliard de dollars, sous forme d'emprunts. Chacune de ces facilités a pour unique garantie le cautionnement de RCP et a égalité de rang avec la totalité de nos billets de premier rang et débetures.

Émission de billets de premier rang

Nous n'avons émis aucun nouveau billet de premier rang au cours du trimestre à l'étude.

Un sommaire des billets de premier rang que nous avons émis au cours du trimestre clos le 31 mars 2014 est présenté ci-après.

(en millions de dollars, sauf les taux d'intérêt et les taux d'escompte)

Date d'émission	Montant en principal	Date d'échéance	Taux d'intérêt	Escompte à l'émission	Produit brut total ¹	Coûts de transaction et escomptes ²
Le 10 mars 2014	250	2017	Variable	100,000 %	250	
Le 10 mars 2014	400	2019	2,80 %	99,972 %	400	
Le 10 mars 2014	600	2024	4,00 %	99,706 %	600	
Le 10 mars 2014	750 \$ US	2044	5,00 %	99,231 %	832	
Total					2 082	24

¹ Produit brut avant les coûts de transaction et escomptes.

² Les coûts de transaction et escomptes sont inclus dans la valeur comptable de la dette à long terme à titre de coûts de transaction différés et escomptes, et sont comptabilisés dans le bénéfice net selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Remboursement des billets de premier rang et règlements des dérivés connexes

Au cours du trimestre, nous avons remboursé nos billets de premier rang s'élevant à 550 millions de dollars américains (702 millions de dollars) et à 280 millions de dollars américains (357 millions de dollars) échéant en mars 2015. Au même moment, les dérivés liés à la dette connexes ont été réglés à l'échéance pour un produit net reçu de 154 millions de dollars, ce qui a donné lieu à un remboursement net de 905 millions de dollars qui comprend le règlement des dérivés liés à la dette connexes.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2014, nous avons remboursé ou racheté nos billets de premier rang d'un montant de 750 millions de dollars américains (834 millions de dollars) et de 350 millions de dollars américains (387 millions de dollars) venant à échéance en mars 2014. Au même moment, les dérivés liés à la dette connexes ont été réglés à l'échéance pour un produit net reçu de 35 millions de dollars, ce qui a donné lieu à un remboursement net de 1 186 millions de dollars qui comprend le règlement des dérivés liés à la dette connexes.

Dividendes

Le 28 janvier 2015, le conseil d'administration a autorisé une hausse du taux de dividende annualisé, le faisant passer de 1,83 \$ à 1,92 \$ par action de catégorie A avec droit de vote et action de catégorie B sans droit de vote, les dividendes trimestriels étant payables en versements trimestriels de 0,48 \$ par action.

Le tableau suivant indique les dates de déclaration et de versement des dividendes pour nos deux catégories d'actions :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de versement	Dividende par action (en \$)	Dividendes payés (en millions de dollars)
28 janvier 2015	13 mars 2015	1 ^{er} avril 2015	0,4800	247
12 février 2014	14 mars 2014	4 avril 2014	0,4575	235
22 avril 2014	13 juin 2014	2 juillet 2014	0,4575	235
14 août 2014	12 septembre 2014	1 ^{er} octobre 2014	0,4575	235
23 octobre 2014	11 décembre 2014	2 janvier 2015	0,4575	235

Flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars		
	2015	2014	Variation en %
Résultat d'exploitation ajusté ¹	1 124	1 161	(3)
Dépenses d'investissement ²	(475)	(488)	(3)
Intérêts sur les emprunts, après inscription à l'actif	(188)	(183)	3
Impôt sur le résultat en trésorerie	(195)	(134)	46
Flux de trésorerie disponibles¹	266	356	(25)

¹ Le résultat d'exploitation ajusté et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures non conformes aux PCGR et ne devraient pas être considérés comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

² Comprend les entrées aux dépenses d'investissement et exclut les achats de licences d'utilisation du spectre.

Les flux de trésorerie disponibles ont reculé de 25 % pour le trimestre considéré, en raison de la baisse du résultat d'exploitation ajusté, de la hausse de l'impôt sur le résultat en trésorerie et de l'augmentation des intérêts sur nos emprunts (après inscription à l'actif), qui découle de l'accroissement de la dette à long terme impayée, facteurs qui ont été annulés en partie par un recul des dépenses d'investissement.

Aperçu de la situation financière

États consolidés de la situation financière

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2015	Au 31 déc. 2014	Variation (en \$)	Variation (en %)	Explication des principales variations
Actifs					
Actifs courants					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	176	(176)	(100)	Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières ».
Débiteurs	1 440	1 591	(151)	(9)	Rend compte de la baisse des créances liées aux abonnés par suite du caractère saisonnier des activités et du moment des recouvrements.
Stocks	380	251	129	51	Rend compte de la hausse des stocks d'appareils de Sans-fil.
Autres actifs courants	328	191	137	72	Rend compte d'une augmentation des charges payées d'avance.
Partie courante des instruments dérivés	149	136	13	10	Rend compte des variations des valeurs de marché des dérivés liés à la dette et des dérivés liés aux dépenses essentiellement attribuables à la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, lesquelles ont été contrebalancées par le règlement et l'échéance de dérivés liés à la dette dont il est question à la rubrique « Gestion des risques financiers » ci-dessous.
Total des actifs courants	2 297	2 345	(48)	(2)	
Immobilisations					
corporelles	10 610	10 655	(45)	-	Rend compte des entrées d'immobilisations corporelles et de l'amortissement des actifs. Se reporter à la rubrique « Entrées d'immobilisations corporelles ».
incorporelles	6 537	6 588	(51)	(1)	A principalement trait à l'amortissement des immobilisations incorporelles.
Placements	1 866	1 898	(32)	(2)	Rend compte de la baisse de la valeur de marché de nos titres de participation négociables en bourse, contrebalancée par le financement fourni à la coentreprise shomi.
Instruments dérivés	1 430	788	642	81	Il y a lieu de se reporter au poste « Partie courante des instruments dérivés ».
Autres actifs à long terme	357	356	1	-	n. s.
Actifs d'impôt différé	9	9	-	-	n. s.
Goodwill	3 883	3 883	-	-	n. s.
Total des actifs	26 989	26 522	467	2	
Passifs et capitaux propres					
Passifs courants					
Avances bancaires	27	-	27	n. s.	Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières ».
Emprunts à court terme	1 035	842	193	23	Rend compte du financement net reçu aux termes du programme de titrisation des débiteurs.
Créditeurs et charges à payer	2 141	2 578	(437)	(17)	Rend compte d'une baisse des comptes fournisseurs attribuable au caractère saisonnier des activités et du recul des intérêts courus sur la dette à long terme par suite du calendrier des paiements.
Impôt sur le résultat à payer	-	47	(47)	(100)	Rend compte des versements effectués au cours du trimestre considéré.
Partie courante des provisions	7	7	-	-	n. s.
Produits constatés d'avance	495	443	52	12	Rend compte des dépôts reçus relativement aux billets des Blue Jays vendus et aux reports de produits liés à notre programme de fidélisation Récompenses Fidélité Rogers.
Partie courante de la dette à long terme	-	963	(963)	(100)	Rend compte du remboursement de billets de premier rang de 550 millions de dollars américains et de 280 millions de dollars américains qui sont arrivés à échéance en mars 2015.
Partie courante des instruments dérivés	75	40	35	88	Rend principalement compte des variations des valeurs de marché des contrats à terme sur obligations découlant de la baisse des taux d'intérêt pratiquée par le gouvernement du Canada.
Total des passifs courants	3 780	4 920	(1 140)	(23)	
Provisions	52	55	(3)	(5)	n. s.
Dette à long terme	15 490	13 824	1 666	12	Rend compte de certaines opérations d'emprunt (se reporter à la rubrique « Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières ») et de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.
Instruments dérivés	100	11	89	n. s.	Rend compte des variations des valeurs de marché des contrats à terme sur obligations découlant de la baisse des taux d'intérêt pratiquée par le gouvernement du Canada.
Autres passifs à long terme	360	462	(102)	(22)	Rend compte du paiement des cotisations de l'employeur au régime de retraite en 2015.
Passifs d'impôt différé	1 766	1 769	(3)	-	n. s.
Total des passifs	21 548	21 041	507	2	
Capitaux propres	5 441	5 481	(40)	(1)	Rend compte des variations des résultats non distribués et des réserves liées aux capitaux propres.
Total des passifs et des capitaux propres	26 989	26 522	467	2	

Situation financière

Au 31 mars 2015, nous disposions de liquidités disponibles d'environ 2,4 milliards de dollars (2,8 milliards de dollars au 31 décembre 2014), lesquelles comprenaient :

- un montant de néant en trésorerie et équivalents de trésorerie (0,2 milliard au 31 décembre 2014);
- des avances bancaires de 0,03 milliard de dollars (néant au 31 décembre 2014);
- un montant de 2,4 milliards de dollars disponible aux termes de nos facilités de crédit bancaire (2,5 milliards au 31 décembre 2014);
- un montant de 0,02 milliard de dollars disponible en vertu de notre programme de titrisation des débiteurs (0,06 milliard au 31 décembre 2014).

En plus des sources de liquidités disponibles susmentionnées, nous détenons 1,1 milliard de dollars de titres de capitaux propres négociables de sociétés cotées en bourse au 31 mars 2015 et au 31 décembre 2014.

Au 31 mars 2015, nos emprunts présentaient un coût de financement moyen pondéré de 4,77 % (5,20 % au 31 décembre 2014) et le terme moyen pondéré à l'échéance était de 10,8 années (10,8 années au 31 décembre 2014). Cette réduction comparative de notre taux d'intérêt moyen pondéré pour 2015 rend compte de l'incidence combinée des éléments suivants :

- une utilisation accrue de notre programme de titrisation et des facilités de crédit bancaire;
- les remboursements prévus d'une dette relativement plus coûteuse en mars 2015.

Au 31 mars 2015, les notations de crédit attribuées aux billets de premier rang et aux débetures de RCI en circulation étaient demeurées stables par rapport au quatrième trimestre de 2014 et se présentaient comme suit :

- Moody's Ratings Services : Baa1 avec perspective stable (établie en mars 2015);
- Standard and Poor's Ratings Services : BBB+ avec perspective stable (établie en février 2014);
- Fitch Ratings : BBB+ avec perspective défavorable (après le 31 mars 2015, établie en avril 2015 avec une perspective défavorable).

GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Nous avons parfois recours à des instruments dérivés pour gérer les risques financiers liés à nos activités commerciales. Nous gérons également notre exposition aux fluctuations des taux d'intérêt et, au 31 mars 2015, nous avons un taux d'intérêt fixe pour 84,5 % de notre dette, y compris les emprunts à court terme (92,7 % au 31 décembre 2014). Nous avons recours à des instruments dérivés aux seules fins de la gestion des risques, et non pas à des fins de spéculation.

Dérivés liés à la dette

La Société a recours à des swaps de devises (dérivés liés à la dette) pour gérer les risques liés aux fluctuations des cours de change et des taux d'intérêt relatives aux instruments d'emprunt libellés en dollars américains. Elle désigne les dérivés liés à la dette comme couvertures à des fins comptables à l'égard du risque de change auquel l'exposent certains instruments d'emprunt.

Nous n'avons conclu aucun nouveau dérivé lié à la dette au cours du trimestre. Au cours des trimestres clos les 31 mars 2015 et 2014, les dérivés liés à la dette qui suivent sont arrivés à échéance parallèlement au remboursement ou au rachat des billets de premier rang connexes.

(en millions de dollars) Date d'échéance	Montant notionnel (en \$ US)	(Produit) règlement net en trésorerie (en \$ CA)
15 mars 2015	550	(106)
15 mars 2015	280	(48)
Total	830	(154)
1 ^{er} mars 2014	750	(61)
15 mars 2014	350	26
Total	1 100	(35)

Au remboursement de ces billets de premier rang en mars 2015, une perte hors trésorerie de 7 millions de dollars (perte de 29 millions de dollars en 2014), qui avait été auparavant différée dans la réserve de couverture, a été comptabilisée dans le bénéfice net. Cette perte a trait à des transactions effectuées en 2013 (en 2014, la perte avait trait à des transactions effectuées en 2008 et 2013) dans le cadre desquelles les cours de change contractuels sur les dérivés liés à la dette connexes ont été renégociés selon les cours alors en vigueur.

Au 31 mars 2015, nous avons des billets de premier rang et des débetures libellés en dollars américains d'un montant de 5,2 milliards de dollars américains, lesquels avaient tous été couverts au moyen de dérivés liés à la dette.

Contrats à terme sur obligations

Nous avons recours aux dérivés liés aux contrats à terme sur obligations (les « contrats à terme sur obligations ») pour couvrir le risque de taux d'intérêt sur les billets de premier rang que nous prévoyons émettre dans l'avenir. Au 31 mars 2015, nous avons des contrats à terme sur obligations en cours d'un montant notionnel de 1,9 milliard de dollars, qui avaient tous été désignés à titre de couvertures à des fins comptables. Nous n'avons conclu aucun nouveau contrat à terme sur obligations ni n'avons réglé aucun contrat de ce type au cours du trimestre considéré.

Dérivés liés aux dépenses

Nous avons recours à des contrats de change à terme (dérivés liés aux dépenses) afin de gérer le risque de change inhérent à nos activités en désignant ces dérivés comme des couvertures à des fins comptables à l'égard de certaines dépenses opérationnelles et dépenses d'investissement prévues. Nous n'avons conclu aucun nouveau dérivé lié aux dépenses pendant le trimestre à l'étude.

Au 31 mars 2015, nous avons des dérivés liés aux dépenses en cours d'un montant de 780 millions de dollars américains, qui venaient à échéance d'avril 2015 à décembre 2016, à un taux moyen de 1,09 \$ pour 1,00 \$ US. Au cours du trimestre à l'étude, nous avons réglé des dérivés liés aux dépenses d'un montant de 180 millions de dollars américains (225 millions de dollars américains en 2014) contre 199 millions de dollars (229 millions de dollars en 2014).

Dérivés liés aux capitaux propres

Nous avons recours aux swaps sur le rendement total (« dérivés liés aux capitaux propres ») pour couvrir le risque d'appréciation de la valeur des actions de catégorie B de RCI attribuées dans le cadre de nos programmes de rémunération fondée sur des actions. Les dérivés liés aux capitaux propres n'ont pas été désignés comme couvertures à des fins comptables.

Au 31 mars 2015, nous avons conclu des dérivés liés aux capitaux propres à l'égard de 5,7 millions d'actions de catégorie B de RCI assorties d'un cours moyen pondéré de 50,37 \$. En avril 2015, nous avons signé des accords de prorogation pour chacun de nos contrats de dérivés liés aux capitaux propres selon des modalités essentiellement identiques avec des dates d'échéance révisées et maintenant fixées en avril 2016 (auparavant en avril 2015).

Évaluation à la valeur de marché

Nous comptabilisons nos dérivés selon leur évaluation à la valeur de marché estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit et calculée conformément aux IFRS.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Au 31 mars 2015			
	Montant notionnel (en \$ US)	Cours de change	Montant notionnel (en \$ CA)	Juste valeur (en \$ CA)
Dérivés liés à la dette comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie				
En actifs	5 200	1,04	5 409	1 441
Dérivés liés aux dépenses comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie				
En actifs	780	1,09	851	138
Contrats à terme sur obligations comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie				
En passifs	-	-	1 900	(130)
Dérivés liés aux capitaux propres non comptabilisés comme des couvertures				
En passifs	-	-	-	(45)
Position nette débitrice évaluée à la valeur de marché				1 404

Dette nette ajustée et ratio de la dette nette ajustée sur le résultat d'exploitation ajusté

Nous utilisons la dette nette ajustée et le ratio de la dette nette ajustée sur le résultat d'exploitation ajusté pour procéder à des analyses liées à l'évaluation et prendre des décisions liées à la structure du capital. La dette nette ajustée comprend la dette à long terme, les actifs ou passifs nets au titre des dérivés liés à la dette, les emprunts à court terme et les avances bancaires, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

(en millions de dollars, sauf les ratios)	Au 31 mars	Au 31 décembre
	2015	2014
Dette à long terme ¹	15 596	14 895
(Actifs) passifs nets au titre des dérivés liés à la dette ²	(1 441)	(846)
Emprunts à court terme	1 035	842
Avances bancaires (trésorerie et équivalents de trésorerie)	27	(176)
Dette nette ajustée ³	15 217	14 715
Ratio de la dette nette ajustée sur le résultat d'exploitation ajusté ^{3,4}	3,1	2,9

¹ Compte non tenu de toute réduction de la juste valeur découlant de la méthode de l'acquisition, des coûts de transaction différés et des escomptes. Compte tenu de la partie courante et de la partie à long terme de la dette, majorées des coûts de transaction différés et des escomptes. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Rapprochement de la dette nette ajustée » de la section « Mesures non conformes aux PCGR » pour connaître le mode de calcul de ce montant.

² Compte tenu de la partie courante et de la partie à long terme des dérivés liés à la dette.

³ La dette nette ajustée et le ratio de la dette nette ajustée sur le résultat d'exploitation ajusté ne sont pas des mesures conformes aux PCGR et ne devraient pas être considérés comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

⁴ Le ratio de la dette nette ajustée sur le résultat d'exploitation ajusté est calculé en fonction du résultat d'exploitation ajusté des 12 derniers mois consécutifs.

En plus des avances bancaires au 31 mars 2015 présentées au préalable, nous détenons des titres négociables de sociétés cotées en bourse d'une valeur de 1 055 millions de dollars.

La dette nette ajustée s'est accrue de 0,5 milliard de dollars. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Aperçu de la situation financière » pour obtenir de plus amples renseignements. Notre fourchette cible à long terme du ratio de la dette nette ajustée sur le résultat d'exploitation ajusté est un ratio allant de 2,0 à 2,5.

Actions ordinaires en circulation

	Au 31 mars	Au 31 décembre
	2015	2014
Actions ordinaires en circulation ¹		
De catégorie A avec droit de vote	112 442 792	112 448 000
De catégorie B sans droit de vote	402 303 238	402 297 667
Total des actions ordinaires	514 746 030	514 745 667
Options d'achat d'actions de catégorie B sans droit de vote		
Options en circulation	6 018 186	5 759 786
Options en circulation exerçables	3 047 200	3 363 046

¹ Les porteurs de nos actions de catégorie B sans droit de vote ont le droit d'être convoqués à toute assemblée des actionnaires et d'y assister; toutefois, sauf dans la mesure prévue par la législation ou les règlements de marchés boursiers, ils n'ont pas de droit de vote lors d'une telle assemblée. Si une offre est déposée en vue d'acheter les actions de catégorie A avec droit de vote en circulation, aucune exigence en vertu de la législation applicable ou de nos actes constitutifs ne stipule qu'une offre doit être faite à l'égard des actions de catégorie B sans droit de vote en circulation et il n'y a aucune clause de protection à l'intention des actionnaires aux termes de nos actes constitutifs. Si une offre est déposée en vue d'acheter des actions des deux catégories d'actions, les modalités de l'offre peuvent être différentes pour les actions de catégorie A avec droit de vote et pour celles des actions de catégorie B sans droit de vote.

ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Il y a lieu de se reporter à notre rapport de gestion annuel de 2014 pour obtenir un résumé de nos principales obligations aux termes d'accords contractuels fermes, notamment les engagements de paiements futurs découlant d'emprunts à long terme et de contrats de location simple, lesquels sont également analysés aux notes 16, 21 et 29 afférentes à nos états financiers consolidés audités annuels pour 2014.

Sauf indication contraire dans le présent rapport de gestion, aucune modification significative n'a été apportée à nos principales obligations contractuelles, telles qu'elles sont présentées dans notre rapport de gestion annuel de 2014, depuis le 31 décembre 2014.

Évolution de la réglementation

La réglementation d'importance qui influait sur nos activités en date du 13 février 2015 est présentée dans notre rapport de gestion annuel de 2014. Les principales modifications concernant la réglementation survenues depuis la publication dudit rapport de gestion sont présentées ci-dessous.

MatchPlus de Rogers GameCentre LIVE de la LNH

Le 16 mars 2015, le CRTC a rejeté une plainte provenant de certaines entreprises selon laquelle l'application MatchPlus de Rogers NHL GameCentre LIVE Plus, le contenu exclusif de Rogers NHL GameCentre LIVE, contrevient aux règles du CRTC.

Distribution des services de télévision

Le 19 mars 2015, le CRTC a rendu publique la troisième de ses décisions (la « décision ») dans le cadre de son initiative *Parlons télé*. Le CRTC a ordonné aux distributeurs d'offrir aux clients un service d'entrée de gamme de base se composant uniquement de canaux canadiens locaux (la radio locale est offerte en option), des services obligatoires nationaux, du canal communautaire et des canaux des assemblées législatives provinciales et, s'ils le souhaitent, des principaux réseaux américains (4+1) à compter du 1^{er} mars 2016. Le tarif au détail de ce service d'entrée de gamme sera plafonné à 25 \$ par mois (matériel en sus). Le CRTC a adopté des exigences qui seront mises en œuvre graduellement en ce qui a trait à la vente de canaux à la carte et dans le cadre de forfaits. Tous les canaux autres que ceux de base devront être offerts à la carte ou au sein de forfaits plus petits à prix raisonnables d'ici le 1^{er} mars 2016. Au plus tard le 1^{er} décembre 2016, ils devront être offerts de ces deux façons. En tant qu'entreprise de distribution de radiodiffusion (« EDR »), nous pourrions continuer d'offrir nos forfaits de service et de programmation de base existants. Le CRTC révisera également sa règle en matière de « prépondérance », de sorte que les consommateurs devront se voir offrir, sans nécessairement les recevoir, une majorité de services canadiens.

Le CRTC a par ailleurs proposé plusieurs modifications au code de déontologie relatif à l'intégration verticale (IV) (désormais appelé le « code sur la vente en gros »). Une nouvelle procédure a été annoncée pour tenir compte de ces modifications proposées et les commentaires doivent avoir été transmis au plus tard le 4 mai 2015. Tous les responsables de la programmation licenciés et les EDR devront se conformer au code sur la vente en gros, qui prendra effet d'ici septembre 2015.

La décision abordait également les règles en matière de distribution de services étrangers dont la distribution est approuvée au Canada, notamment les exigences en ce qui a trait à l'offre par les services étrangers de leurs canaux à la carte et sous forme de forfaits ou dans le cadre de forfaits préassemblés plus petits et au respect du code sur la vente en gros. La décision portait également sur les règles d'accès relatives aux services à intégration verticale et aux services indépendants, aux forfaits de chaînes et aux règles d'abonnement préalable s'appliquant aux services multiculturels.

Le 26 mars 2015, dans sa décision finale relative à *Parlons télé*, la Commission a annoncé ses plans en ce qui a trait à la création d'un Code des fournisseurs de services de télévision qui régirait certains aspects de la relation entre les fournisseurs de services de télévision et leurs clients et qui permettrait aux consommateurs de formuler des plaintes au CPRST relativement à leurs fournisseurs. La décision prévoyait également de nouvelles exigences en matière de prestation des services par les EDR et les diffuseurs aux personnes ayant un handicap.

Enchères liées au spectre SSFE-3

Le 6 mars 2015, Industrie Canada a annoncé les résultats des enchères du spectre sans fil SSFE-3 pour les bandes de 1755-1780 MHz et de 2155-2180 MHz. Rogers n'a acquis aucun spectre dans le cadre de ces enchères.

Examen par le CRTC des services de télécommunications de base

Le 9 avril 2015, le CRTC a publié l'Avis de consultation de télécom CRTC 2015-134. Le CRTC examinera les services de télécommunications dont les Canadiens ont besoin pour participer de manière significative à l'économie numérique et le rôle du Conseil en vue d'assurer la disponibilité de services de télécommunications de base abordables à tous les Canadiens. Les premiers commentaires doivent être transmis au plus tard le 30 juin 2015. Une audience publique débutera le 11 avril 2016.

Mise à jour sur les risques et les incertitudes

Il y a lieu de se reporter à notre rapport de gestion annuel de 2014 pour une analyse des risques et incertitudes significatifs susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur nos activités et nos résultats financiers au 13 février 2015, lesquels doivent être étudiés à la lumière du présent rapport de gestion trimestriel intermédiaire. Les litiges susceptibles de contribuer à ces risques et incertitudes sont les suivants :

Frais d'accès au système – Saskatchewan

En 2004, un recours collectif a été intenté contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada en vertu de la *Class Actions Act* de la Saskatchewan. Le recours collectif avait trait aux frais d'accès au système facturés par les fournisseurs de services sans fil auprès de certains de leurs clients. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et en dommages punitifs, à savoir le remboursement de tous les frais d'accès au système déboursés.

En 2007, la Cour de la Saskatchewan a accueilli la proposition des demandeurs afin que la poursuite soit autorisée à titre de recours collectif avec option d'adhésion à l'échelle nationale dans le cadre duquel les clients concernés hors de la Saskatchewan doivent prendre des mesures précises pour prendre part aux procédures. En 2008, la requête de la Société visant une suspension de la poursuite en vertu de la clause d'arbitrage incluse dans les contrats de service sans fil a été acceptée. La Cour de la Saskatchewan a déclaré que son ordonnance visant l'autorisation de la poursuite excluait du recours collectif les clients liés par une clause d'arbitrage.

En août 2009, les avocats des demandeurs ont entrepris une deuxième poursuite en vertu de la *Class Actions Act* de la Saskatchewan au motif des mêmes allégations que dans la poursuite initiale. Si la demande est acceptée, cette deuxième poursuite serait une poursuite d'« option de refus ». En 2009, la Cour a ordonné la suspension conditionnelle de la deuxième poursuite parce que celle-ci constituait un abus de procédure.

En avril 2013, les demandeurs ont déposé une demande d'ordonnance pour que la deuxième poursuite visant les frais d'accès au système soit autorisée à aller de l'avant. En août 2013, la Cour a rejeté la demande de prolongation et la deuxième poursuite demeure assujettie à une suspension conditionnelle. En décembre 2013, les demandeurs ont déposé une demande leur permettant de modifier la demande introductive d'instance pour présenter de nouveau les réclamations faisant l'objet de la poursuite dont la Cour, dans le cadre de sa décision de 2007 portant sur l'autorisation, n'avait pas autorisé la poursuite. En mars 2014, la Cour a rejeté la demande.

Au moment où le recours collectif intenté en Saskatchewan a été engagé en 2014, des réclamations correspondantes ont été déposées auprès de plusieurs administrations au Canada bien qu'aucune mesure concrète n'ait été prise par les demandeurs. En 2014, la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse a refusé de suspendre ou de rejeter la réclamation correspondante intentée par les demandeurs en Nouvelle-Écosse pour cause d'abus de procédure. Rogers a déposé son avis d'appel relativement à cette décision. La Cour du Banc de la Reine du Manitoba a suspendu inconditionnellement la réclamation correspondante intentée au Manitoba pour cause d'abus de procédure. En 2015, un appel déposé relativement à cette décision a été rejeté par la Cour d'appel du Manitoba. La Cour d'appel de la Colombie-Britannique a rendu une décision similaire. En 2015, la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta a refusé de rejeter la réclamation correspondante intentée en Alberta. Nous avons déposé un avis d'appel. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

Frais d'accès au système – Colombie-Britannique

En décembre 2011, un recours collectif a été intenté en Colombie-Britannique contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada en réponse aux frais d'accès au système facturés par les fournisseurs de services sans fil auprès de certains de leurs clients. Le recours collectif avait trait, entre autres, à des allégations de fausses représentations contraires à la *Business Practices and Consumer Protection Act* de la Colombie-Britannique. Les demandeurs exigent notamment des remboursements indéterminés en dommages de droit et la restitution. Une audience portant sur l'autorisation a eu lieu en avril 2014, et, en juin 2014, la Cour a rejeté cette demande. Un appel a été déposé par les demandeurs et l'audience a eu lieu en novembre 2014. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

Frais liés au service d'urgence 911

En juin 2008, un recours collectif a été intenté en Saskatchewan contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada. La poursuite concerne des allégations, notamment, de rupture de contrat, de fausse déclaration et de publicité mensongère relativement aux frais du service 911 facturés par la Société et d'autres fournisseurs de services de communications sans fil au Canada. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et la restitution. Les demandeurs tentent d'obtenir une ordonnance attestant que la poursuite constitue un recours collectif en Saskatchewan. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

Appareils cellulaires

En juillet 2013, un recours collectif a été intenté en Colombie-Britannique contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada et des fabricants d'appareils sans fil. Le recours collectif a trait aux effets néfastes allégués sur la santé subis par des utilisateurs d'appareils cellulaires de longue date. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et en dommages punitifs, à savoir le remboursement d'un montant égal aux produits réalisés par les défendeurs pouvant raisonnablement être attribués à la vente de téléphones cellulaires au Canada. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

Autres actions en justice

Il existe certaines autres actions en justice, actuelles ou éventuelles, contre nous. Celles-ci ne devraient pas avoir une incidence défavorable considérable sur nos résultats financiers.

Issue des procédures

L'issue de l'ensemble des poursuites et réclamations intentées contre la Société, y compris celle des cas précités, dépend de leur règlement futur, notamment des incertitudes inhérentes aux litiges. Il nous est impossible de prédire le résultat ni l'ampleur des réclamations en raison de divers facteurs et incertitudes liés aux procédures judiciaires. À la lumière de l'information dont nous disposons actuellement, nous sommes d'avis qu'il n'est pas probable que le règlement final de ces poursuites et réclamations, prises séparément ou dans leur ensemble, ait une incidence défavorable importante sur nos états consolidés résumés du résultat net ou nos états consolidés résumés de la situation financière. Si l'éventualité de notre responsabilité devient envisageable, nous comptabilisons une provision dans la période au cours de laquelle le changement d'éventualité survient et une telle provision pourrait être significative en regard de nos états consolidés résumés du résultat net ou de nos états consolidés résumés de la situation financière.

Estimations et méthodes comptables critiques

Notre rapport de gestion annuel de 2014, y compris nos états financiers consolidés audités annuels de 2014 et les notes y afférentes, présentent une analyse des estimations et méthodes comptables qui sont critiques pour l'appréciation de nos activités commerciales et de nos résultats opérationnels. Aucun changement n'est survenu dans ces méthodes et estimations comptables au cours du trimestre considéré.

Récentes prises de position en comptabilité

Nous sommes tenus d'adopter les normes comptables révisées suivantes au plus tôt le 1^{er} janvier 2016 ou par la suite. La Société a entrepris d'évaluer l'incidence des normes révisées sur ses prochains états financiers consolidés intermédiaires et annuels.

- IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*
- IFRS 9, *Instruments financiers*
- Modifications de l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, et de l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*
- Modifications de l'IFRS 11, *Partenariats*

Nous n'avons pas encore adopté certaines autres normes, interprétations et modifications comptables qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur. Il y a lieu de se reporter à nos états financiers consolidés audités annuels de 2014 et aux notes y afférentes pour de plus amples renseignements.

Transactions entre parties liées

Dans certains cas, la Société a conclu des transactions avec des sociétés dont les associés ou les hauts dirigeants siègent à son conseil d'administration, y compris le président du conseil et chef de la direction d'une société qui reçoit des commissions versées sur les primes d'assurance, le président du conseil non membre de la direction d'un cabinet d'avocats qui offre une portion négligeable des services juridiques de la Société et le président d'une entreprise qui offre des services d'impression. Ces transactions sont inscrites au montant convenu par les parties liées et sont examinées par le comité d'audit de notre conseil d'administration.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars		
	2015	2014	Variation en %
Paiements au titre de services d'impression et de services juridiques et commissions versées sur les primes d'assurance	10	10	-

La Société a également conclu certaines transactions avec son actionnaire détenant le contrôle et avec les sociétés qu'il contrôle. Ces transactions sont assujetties à des ententes officielles approuvées par le comité d'audit de notre conseil d'administration. Le total des montants versés à ces parties liées rend généralement compte de charges imputées à

Rogers relativement à l'utilisation commerciale occasionnelle d'un aéronef, déduction faite d'autres services administratifs, et a été inférieur à 1 million de dollars pour les trimestres clos les 31 mars 2015 et 2014.

Contrôles et procédures

Aucun changement n'est survenu dans les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière au cours du trimestre à l'étude qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

Caractère saisonnier

Nos résultats opérationnels varient généralement d'un trimestre à l'autre en raison notamment des changements de conjoncture économique et des fluctuations saisonnières touchant chacun de nos secteurs opérationnels. Cela signifie que les résultats d'un trimestre ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats d'un trimestre ultérieur. Les activités de Sans-fil, de Cable et de Media comportent des aspects saisonniers, ainsi que certaines tendances historiques, qui leur sont propres. Pour en savoir davantage sur les tendances saisonnières de nos secteurs opérationnels, il y a lieu de se reporter au rapport de gestion annuel de 2014 de la Société.

Prévisions financières

Nous n'avons apporté aucune modification aux fourchettes prévisionnelles consolidées annuelles de 2015 en ce qui a trait au résultat d'exploitation ajusté, aux entrées d'immobilisations corporelles et aux flux de trésorerie disponibles, lesquelles ont été présentées le 29 janvier 2015. Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « À propos des énoncés prospectifs » paraissant dans le présent rapport de gestion et dans le rapport de gestion annuel de 2014.

Indicateurs clés de performance

Nous mesurons le succès de notre stratégie à l'aide d'un certain nombre d'indicateurs clés de performance, qui sont définis et analysés dans notre rapport de gestion annuel de 2014 et dans le présent rapport de gestion. La Société estime que ces indicateurs clés de performance lui permettent de mesurer adéquatement sa performance par rapport à sa stratégie opérationnelle, de même que par rapport aux résultats de ses pairs et de ses concurrents. Ces indicateurs ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et ne doivent pas être considérés comme des substituts au bénéfice net ni à tout autre indicateur de performance conforme aux IFRS. Ils comprennent les éléments suivants :

- les nombres d'abonnés;
- les taux d'attrition des abonnés;
- les produits moyens par abonné (PMPA);
- les produits moyens par compte (PMPC);
- la prédominance du capital.

À compter du présent trimestre, nous présentons les PMPC comme indicateur clé de performance, tel qu'il est défini ci-après.

Produits moyens par compte - Sans-fil

Les produits moyens par compte (PMPC) aident à dégager les tendances et à mesurer notre réussite quant à l'attrait et à la fidélisation d'abonnés ayant plusieurs appareils rattachés au même compte. Un seul compte aux services facturés de Sans-fil permet habituellement aux abonnés de profiter des options du forfait à partir de plusieurs appareils, et ce, en n'apparaissant que sur une seule facture. À chaque compte aux services facturés de Sans-fil est associé un numéro de compte de facturation identifiable. Un seul compte aux services facturés de Sans-fil peut englober plus d'un numéro de téléphone identifiable et recevoir des services sans fil mensuels pour divers appareils connectés comme les téléphones intelligents, les téléphones de base, les tablettes et autres appareils. Les comptes aux services facturés de Sans-fil sous divers noms de marques sont considérés comme des comptes distincts. Nous calculons les PMPC de Sans-fil en divisant le total des produits tirés du réseau de services Sans-fil facturés (mensuels) par le nombre moyen de comptes de services Sans-fil facturés pour une même période.

(en millions de dollars, sauf les PMPC et les mois, et en milliers pour les données sur les abonnés)	Trimestres clos les 31 mars	
	2015	2014
PMPC aux services facturés (par mois)		
Total des produits tirés des réseaux	1 672	1 636
Moins les produits tirés des services prépayés	58	58
Produits tirés des services facturés (transmission de la voix et des données)	1 614	1 578
Diviser par le nombre moyen de comptes aux services facturés de Sans-fil	5 006	5 102
Diviser par trois mois pour le trimestre	3	3
PMPC aux services facturés (par mois)	107,47 \$	103,10 \$

Mesures non conformes aux PCGR

La Société a recours aux mesures non conformes aux PCGR suivantes, qui sont revues périodiquement par la direction et le conseil d'administration, pour évaluer la performance de la Société et prendre des décisions au sujet des activités courantes de la Société et de sa capacité à générer des flux de trésorerie. Ces mesures, en totalité ou en partie, peuvent également être utilisées par les investisseurs, les institutions prêteuses et les agences de notation à titre d'indicateurs de la performance opérationnelle de la Société, de sa capacité à contracter ou à rembourser des emprunts et à titre de mesure d'évaluation des entreprises œuvrant dans le secteur des télécommunications. Ces mesures ne sont pas des mesures conformes aux PCGR et n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine.

Mesure non conforme aux PCGR	Raison de son utilisation	Calcul	Mesure financière la plus comparable en IFRS
Résultat d'exploitation ajusté et marges connexes	<ul style="list-style-type: none"> Pour évaluer la performance de nos activités et pour prendre des décisions à l'égard des activités courantes de l'entreprise et de notre capacité à générer des flux de trésorerie. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le résultat d'exploitation ajusté pour mesurer notre capacité à rembourser nos emprunts et à honorer nos autres obligations de paiement. Nous l'utilisons également à titre de composante du calcul de la rémunération incitative à court terme de tous les membres du personnel de direction. 	<p>Résultat d'exploitation ajusté : Bénéfice net <i>Plus les éléments suivants</i> impôt sur le résultat, autres (produits) charges, charges financières, amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, dépréciation d'actifs, rémunération fondée sur des actions et frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges</p> <p>Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée : Résultat d'exploitation ajusté <i>Divisé par l'élément suivant</i> Produits opérationnels (produits tirés des réseaux de Sans-fil)</p>	Bénéfice net
Résultat net ajusté Résultat par action de base ajusté et dilué ajusté	<ul style="list-style-type: none"> Pour évaluer la performance de nos activités compte non tenu de l'incidence des éléments précédents puisque ceux-ci nuisent à la comparabilité de nos résultats financiers et pourraient fausser l'analyse des tendances relatives à la performance de nos activités. Exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils ne sont pas récurrents. 	<p>Bénéfice net <i>Plus les éléments suivants</i> rémunération fondée sur des actions, frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges, dépréciation d'actifs, profit sur la vente de placements, perte liée aux remboursements sur la dette à long terme et ajustements d'impôt sur le résultat liés à ces éléments, y compris les ajustements liés aux modifications législatives</p>	Bénéfice net Bénéfice par action de base et dilué
Flux de trésorerie disponibles	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur important de la solidité et de la performance financières de notre entreprise puisque ceux-ci nuisent à la comparabilité de nos résultats financiers et pourraient fausser l'analyse des tendances relatives à la performance de nos activités. Exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils ne sont pas récurrents. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents. 	Résultat d'exploitation ajusté <i>Moins les éléments suivants</i> entrées d'immobilisations corporelles, intérêts sur les emprunts déduction faite des intérêts inscrits à l'actif et impôt sur le résultat en trésorerie	Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles
Dette nette ajustée	<ul style="list-style-type: none"> Pour procéder à des analyses liées à l'évaluation et prendre des décisions en lien avec la structure du capital. Nous sommes d'avis qu'il s'agit d'une mesure qui aide les investisseurs et les analystes à analyser la valeur globale et la valeur nette réelle de la Société et à évaluer notre endettement. 	Total de la dette à long terme <i>Plus les éléments suivants</i> partie courante de la dette à long terme, coûts de transaction différés et escomptes, passifs ou actifs nets au titre des dérivés liés à la dette, avances bancaires et emprunts à court terme <i>Moins les éléments suivants</i> trésorerie et équivalents de trésorerie	Dette à long terme
Ratio de la dette nette ajustée sur le résultat d'exploitation ajusté	<ul style="list-style-type: none"> Pour procéder à des analyses liées à l'évaluation et prendre des décisions liées à la structure du capital. Nous sommes d'avis qu'il s'agit d'une mesure qui aide les investisseurs et les analystes à analyser la valeur globale et la valeur nette réelle de la Société et à évaluer notre endettement. 	Dette nette ajustée (selon la définition fournie ci-dessus) <i>Divisée par l'élément suivant</i> résultat d'exploitation ajusté des 12 derniers mois (selon la définition fournie ci-dessus)	Dette à long terme divisée par le bénéfice net

Rapprochement du résultat d'exploitation ajusté

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2015	2014
Bénéfice net	255	307
Ajouter (déduire) :		
Impôt sur le résultat	82	106
Autres charges (produits)	(3)	(10)
Charges financières	210	225
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	559	519
Rémunération fondée sur des actions	12	5
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	9	9
Résultat d'exploitation ajusté	1 124	1 161

Rapprochement du résultat net ajusté

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2015	2014
Bénéfice net	255	307
Ajouter (déduire) :		
Rémunération fondée sur des actions	12	5
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	9	9
Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme	7	29
Incidence fiscale des éléments susmentionnés	(8)	(10)
Résultat net ajusté	275	340

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2015	2014
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	227	408
Ajouter (déduire) :		
Dépenses d'investissement	(475)	(488)
Intérêts sur les emprunts, après inscription à l'actif	(188)	(183)
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	9	9
Intérêts payés	263	236
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	350	309
Autres ajustements	80	65
Flux de trésorerie disponibles	266	356

Rapprochement de la dette nette ajustée et du ratio de la dette nette ajustée sur le résultat d'exploitation ajusté

(en millions de dollars)	Au 31 mars	Au 31 décembre
	2015	2014
Partie courante de la dette à long terme	-	963
Dette à long terme	15 490	13 824
Coûts de transaction différés et escomptes	106	108
	15 596	14 895
Ajouter (déduire) :		
Actifs nets au titre des dérivés liés à la dette	(1 441)	(846)
Emprunts à court terme	1 035	842
Avances bancaires (trésorerie et équivalents de trésorerie)	27	(176)
Dette nette ajustée	15 217	14 715

(en millions de dollars, sauf les ratios)	Au 31 mars	Au 31 décembre
	2015	2014
Ratio de la dette nette ajustée sur le résultat d'exploitation ajusté		
Dette nette ajustée	15 217	14 715
Diviser par le résultat d'exploitation ajusté des 12 derniers mois	4 982	5 019
Ratio de la dette nette ajustée sur le résultat d'exploitation ajusté	3,1	2,9

Rapprochement du résultat par action ajusté

(en millions de dollars, sauf les montants par action; nombre d'actions en circulation en millions)	Trimestres clos les 31 mars	
	2015	2014
Résultat par action de base ajusté :		
Résultat net ajusté	275	340
Diviser par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation	515	515
Résultat par action de base ajusté	0,53	0,66
Résultat par action dilué ajusté :		
Résultat net ajusté	275	340
Diviser par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation après dilution	517	517
Résultat par action dilué ajusté	0,53	0,66

Information complémentaire

Résultats financiers consolidés - sommaire trimestriel

Le tableau ci-après présente nos résultats consolidés pour les huit derniers trimestres.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	2015	2014				2013		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Produits opérationnels								
Sans-fil	1 794	1 898	1 880	1 800	1 727	1 851	1 846	1 813
Cable	870	871	864	872	860	871	873	870
Solutions d'Affaires	94	97	96	95	94	98	93	90
Media	464	544	440	475	367	453	440	470
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(47)	(44)	(28)	(30)	(28)	(30)	(28)	(31)
Total des produits opérationnels	3 175	3 366	3 252	3 212	3 020	3 243	3 224	3 212
Résultat d'exploitation ajusté								
Sans-fil	765	725	888	843	790	696	875	821
Cable	402	424	409	423	409	433	425	431
Solutions d'Affaires	28	34	32	28	28	29	29	25
Media	(32)	78	23	54	(24)	49	55	64
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(39)	(28)	(40)	(35)	(42)	(40)	(43)	(35)
Résultat d'exploitation ajusté¹	1 124	1 233	1 312	1 313	1 161	1 167	1 341	1 306
Rémunération fondée sur des actions	(12)	(12)	(9)	(11)	(5)	(18)	(7)	(1)
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	(9)	(43)	(91)	(30)	(9)	(24)	(38)	(14)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(559)	(560)	(533)	(532)	(519)	(508)	(477)	(463)
Charges financières	(210)	(202)	(202)	(188)	(225)	(196)	(180)	(185)
Autres produits (charges)	3	10	(12)	(9)	10	14	(3)	60
Bénéfice net avant impôt sur le résultat	337	426	465	543	413	435	636	703
Impôt sur le résultat	(82)	(129)	(133)	(138)	(106)	(115)	(172)	(171)
Bénéfice net	255	297	332	405	307	320	464	532
Bénéfice par action								
De base	0,50 \$	0,58 \$	0,64 \$	0,79 \$	0,60 \$	0,62 \$	0,90 \$	1,03 \$
Dilué	0,48 \$	0,57 \$	0,64 \$	0,76 \$	0,57 \$	0,62 \$	0,90 \$	0,93 \$
Bénéfice net	255	297	332	405	307	320	464	532
Ajouter (déduire) :								
Rémunération fondée sur des actions	12	12	9	11	5	18	7	1
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	9	43	91	30	9	24	38	14
Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme	7	-	-	-	29	-	-	-
Profit sur la vente de TVTropolis	-	-	-	-	-	-	-	(47)
Incidence fiscale des éléments susmentionnés	(8)	(11)	(27)	(14)	(10)	(5)	(8)	(11)
Ajustement d'impôt sur le résultat, modification des lois fiscales	-	14	-	-	-	-	-	8
Résultat net ajusté¹	275	355	405	432	340	357	501	497
Résultat par action ajusté¹								
De base	0,53 \$	0,69 \$	0,79 \$	0,84 \$	0,66 \$	0,69 \$	0,97 \$	0,97 \$
Dilué	0,53 \$	0,69 \$	0,78 \$	0,84 \$	0,66 \$	0,69 \$	0,97 \$	0,96 \$
Entrées d'immobilisations corporelles	475	664	638	576	488	703	548	525
Flux de trésorerie disponibles¹	266	275	370	436	356	109	506	505
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	227	1 031	1 057	1 202	408	1 072	1 052	1 061

¹ Le résultat d'exploitation ajusté, le résultat net ajusté, le résultat par action de base ajusté et dilué ajusté et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures non conformes aux PCGR et ne devraient pas être considérés comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

Sommaire des résultats financiers du garant de la dette à long terme

Au 31 mars 2015, nos titres d'emprunt publics en circulation, nos facilités de crédit bancaire et de lettres de crédit de 2,4 milliards de dollars et nos dérivés étaient des obligations non garanties de RCI, en sa qualité de débiteur, et de RCP, en sa qualité de codébiteur ou de garant, selon le cas.

Le tableau qui suit fournit un sommaire des principales données financières consolidées non auditées de RCI pour les périodes indiquées et inclut des colonnes distinctes pour : i) RCI, ii) RCP, iii) les filiales non garanties (les « autres filiales »), sur une base combinée, iv) les ajustements de consolidation et v) les totaux consolidés.

Trimestres clos les 31 mars (non audité)	RCI ^{1,2}		RCP ^{1,2}		Filiales non garanties ^{1,2}		Ajustements de consolidation ^{1,2}		Totaux	
	31 mars 2015	31 mars 2014	31 mars 2015	31 mars 2014	31 mars 2015	31 mars 2014	31 mars 2015	31 mars 2014	31 mars 2015	31 mars 2014
(en millions de dollars)										
Données tirées de l'état du résultat net										
Produits	6	5	2 713	2 641	512	407	(56)	(33)	3 175	3 020
Bénéfice net (perte nette)	255	307	578	704	9	(120)	(587)	(584)	255	307
À la clôture de la période (non audité)										
(en millions de dollars)										
Données tirées du bilan										
Actifs courants	20 385	18 530	14 778	13 764	5 407	1 775	(38 273)	(31 724)	2 297	2 345
Actifs non courants	16 003	23 760	16 300	16 347	23 892	24 612	(31 503)	(40 542)	24 692	24 177
Passifs courants	18 919	17 701	7 198	6 716	16 185	13 870	(38 522)	(33 367)	3 780	4 920
Passifs non courants	17 473	15 619	348	443	1 229	1 220	(1 282)	(1 161)	17 768	16 121

¹ Aux fins du tableau ci-dessus, les placements dans des filiales sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

² Les montants présentés au titre des passifs courants et des passifs non courants de RCP n'incluent pas les obligations découlant du fait d'agir en qualité de codébiteur ou de garant, selon le cas, de la dette à long terme de RCI.

À propos des énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, et des hypothèses concernant, notamment, les activités, les activités opérationnelles ainsi que la performance et la situation financières de la Société, qui ont été approuvées par la direction à la date du présent rapport de gestion. Ces énoncés prospectifs et hypothèses comprennent, notamment, des énoncés sur les objectifs de la Société et ses stratégies pour les atteindre ainsi que des énoncés sur ses opinions, plans, attentes, prévisions, estimations ou intentions.

Information et énoncés prospectifs

- incluent habituellement des termes comme « prévoir », « supposer », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « projeter », « objectifs », « perspectives » et d'autres expressions semblables et l'utilisation du futur et du conditionnel, mais ne contiennent pas nécessairement tous ces termes et expressions;
- comprennent les conclusions, prévisions et projections fondées sur nos objectifs et stratégies actuels ainsi que sur des estimations, attentes, hypothèses et autres facteurs, dont la plupart sont de nature confidentielle et exclusive, que nous jugeons raisonnables à l'heure actuelle, mais qui pourraient se révéler incorrectes;
- ont été approuvés par la direction de la Société à la date du présent rapport de gestion.

Nos informations et énoncés prospectifs comprennent des prévisions et des projections liées aux éléments suivants, notamment :

- les produits
- le résultat d'exploitation ajusté
- les dépenses d'investissement
- les paiements d'impôt en trésorerie
- les flux de trésorerie disponibles
- les paiements de dividendes
- la croissance prévue du nombre d'abonnés et des services auxquels ils s'abonnent
- le coût d'acquisition et de fidélisation des abonnés et de déploiement de nouveaux services
- les réductions de coûts et les gains en efficacité continue
- la croissance des nouveaux produits et services
- tous les autres énoncés qui ne relèvent pas de faits passés.

Nos conclusions, prévisions et projections sont fondées sur les facteurs suivants, notamment :

- les taux de croissance générale de l'économie et du secteur
- les cours de change et les taux d'intérêt
- les niveaux de tarification des produits et l'intensité de la concurrence
- la croissance du nombre d'abonnés
- les prix et les taux d'utilisation et d'attrition
- l'évolution de la réglementation gouvernementale
- le déploiement de la technologie
- la disponibilité des appareils
- le calendrier de lancement des nouveaux produits
- le coût du contenu et du matériel
- l'intégration des acquisitions
- la structure et la stabilité du secteur.

À moins d'indication contraire, le présent rapport de gestion et les énoncés prospectifs de la Société ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle d'éléments non récurrents ou exceptionnels ni des cessions, monétisations, fusions, acquisitions, regroupements d'entreprises ou autres transactions qui pourraient être envisagés ou annoncés ou qui pourraient survenir après la date des énoncés prospectifs figurant aux présentes.

Risques et incertitudes

Les événements et résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux exprimés explicitement ou implicitement dans les énoncés prospectifs en raison des risques, incertitudes et autres facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et qui comprennent, sans toutefois s'y limiter :

- les nouvelles normes comptables et les nouvelles interprétations des organismes de normalisation comptable
- la modification de la réglementation
- l'évolution technologique
- la conjoncture économique
- les variations imprévues des coûts de matériel ou de contenu
- l'évolution de la conjoncture dans les secteurs du divertissement, de l'information et des communications
- l'intégration des acquisitions
- les litiges et les questions fiscales
- l'intensité de la concurrence
- l'émergence de nouvelles occasions d'affaires.

Ces facteurs peuvent également avoir une incidence sur nos objectifs, nos stratégies et nos intentions. Un grand nombre de ces facteurs est indépendant de notre volonté ou de nos attentes ou connaissances actuelles. Par conséquent, si ces risques, incertitudes ou autres facteurs se concrétisaient, si les objectifs, stratégies ou intentions actuels de la Société changeaient ou si les autres facteurs ou hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs se révélaient incorrects, les résultats réels et nos plans pourraient différer considérablement des prévisions courantes.

Par conséquent, les investisseurs doivent faire preuve de prudence à l'égard des énoncés prospectifs et il serait déraisonnable de leur part de se fier indûment à ces énoncés en croyant qu'ils leur confèrent quelque droit établi que ce soit en ce qui concerne nos résultats ou plans futurs. La Société n'est nullement tenue (et rejette expressément une telle obligation) de mettre à jour ou de modifier les énoncés contenant des informations prospectives, les facteurs ou hypothèses sous-jacents à ces énoncés, que ce soit en raison de renseignements nouveaux, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige. Tous les énoncés prospectifs paraissant dans le présent rapport de gestion sont assujettis à cette mise en garde.

Avant de prendre une décision d'investissement

Avant de prendre toute décision d'investissement et pour une analyse détaillée des risques, des incertitudes et du contexte liés aux activités de la Société, il y a lieu de revoir attentivement les rubriques intitulées « Mise à jour sur les risques et les incertitudes » et « Évolution de la réglementation » du présent rapport de gestion de même que les rubriques « Réglementation de notre secteur » et « Gouvernance et gestion des risques » de notre rapport de gestion annuel de 2014, ainsi que les divers documents que nous avons déposés auprès des autorités de réglementation canadiennes et américaines, disponibles sur les sites Web sedar.com et sec.gov, respectivement.

À propos de Rogers

Rogers Communications est une société ouverte canadienne de premier plan diversifiée dans les communications et les médias. Elle est le principal fournisseur de services de communications sans fil et l'un des plus importants fournisseurs de services de télévision, d'accès Internet haute vitesse et de téléphonie par câble aux particuliers et aux entreprises au Canada. Par l'intermédiaire de Rogers Media, la Société exerce des activités de radiodiffusion, de télédiffusion et de téléachat, elle publie des magazines et des revues spécialisées et elle est présente dans le secteur du divertissement sportif et des médias numériques. Nos actions sont négociées à la Bourse de Toronto (TSX : RCI. A et RCI.B) et à la New York Stock Exchange (NYSE : RCI). Pour en savoir davantage sur le groupe de sociétés Rogers, il y a lieu de consulter le site www.rogers.com.

L'information obtenue sur le site Web de la Société ou liée à celui-ci ne fait pas partie du présent rapport de gestion et n'y est pas intégrée.

Relations avec les investisseurs

Bruce M. Mann
416.935.3532
bruce.mann@rci.rogers.com

Dan R. Coombes
416.935.3550
dan.coombes@rci.rogers.com

Bruce Watson
416.935.3582
bruce.watson@rci.rogers.com

Relations avec les médias

Terrie Tweddle
416.935.4727
terrie.tweddle@rci.rogers.com

Conférence téléphonique trimestrielle à l'intention de la communauté financière

La téléconférence sur les résultats du premier trimestre de 2015 avec la communauté financière se tiendra :

- Le 20 avril 2015
- à 16 h 30, heure de l'Est
- à l'adresse rogers.com/webcast

Une rediffusion sera présentée à l'adresse rogers.com/investors et sera accessible depuis la page *Événements et présentations* pendant une période d'au moins deux semaines suivant la téléconférence. En outre, les investisseurs sont priés de noter que la direction de Rogers fait à l'occasion des allocutions lors de conférences de sociétés de courtage à l'intention des investisseurs. La plupart du temps, ces conférences sont diffusées sur le Web et lorsqu'il y a une webdiffusion, les liens sont offerts sur le site Web de Rogers, à l'adresse rogers.com/events généralement au moins deux jours avant la conférence.

Renseignements supplémentaires

Vous trouverez des renseignements supplémentaires à notre sujet sur notre site Web (rogers.com/investors), sur SEDAR (sedar.com) et sur EDGAR (sec.gov) ou en envoyant votre demande par courriel à l'adresse investor.relations@rci.rogers.com. L'information sur les sites en question ou sur des sites Web liés et d'autres sites Web mentionnés aux présentes ne fait pas partie du rapport de gestion et n'y est pas intégrée par renvoi.

Vous pouvez également visiter la page rogers.com/investors pour en savoir davantage sur nos pratiques de gouvernance, notre présentation de rapports sur la responsabilité sociale et pour obtenir un glossaire des termes des communications et des médias et d'autres renseignements sur nos activités.

###